PEYROLLES INFO

www.peyrolles-en-provence.fr www.facebook.com/PeyrollesenProvence

#115 AVR / MAI / JUIN 2021



LA SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATION EST BELLE À PEYROLLES !

NOS ENFANTS ONT ÉCRIT À NOS AÎNÉS, PAGES 6 ET 11



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE Page 4



1 JEUNE 1 SOLUTION Page 17



CONCOURS PHOTO "MON ARBRE" Page 20

SOMMAIRE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

SOMMAIRE 2

EDITO 3
- Rencontre avec le sous-préfet

MAIRIE 4 - 5
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Commission extra-municipale

CULTURE 6
- Les lettres fleurissent à la bibliothèque
- Un piano à l'école de musique

SÉCURITÉ 6
- Voisins vigilants et solidaires

VIE SCOLAIRE 7
- Les nouveaux projets éducatifs

TRAVAUX ET URBANISME 7
- Lissage - coulage à l'hélicoptère

JEUNESSE SPORT TOURISME 8 - 9
- Manifestations sportives reportées
- Associations sportives à l'arrêt
- Tous confinés
- La maison des jeunes active pendant les vacances d'hiver
- L'atelier ludothèque au collège
- Les vacances d'hiver des maternelles

VIE SOCIALE ET LOGEMENT 10 À 12
- Aide financière pour acheter dans le centre ancien
- Dures, dures, les attributions au Domaine du Moulin
- Le Pays d'Aix accompagne l'accession à la propriété
- Un coup de plume pour nos ainés
- Le centre de vaccination a ouvert ses portes
- Antenne Croix Rouge sur Peyrolles
- Le loto 2.0
- Un petit rappel du service transport

VIE ÉCONOMIQUE COMMUNICATION 13 À 18
- Concours de la plus belle illumination
- Enquête sur le marché
- CCIAMP : une aide pour vous professionnels et futurs créateurs
- Eco-campus Provence Formation
- 1 Jeune 1 Solution
- Les Missions Locales au cœur du plan Jeunes

ENVIRONNEMENT 19 À 22
- Rapport annuel 2019 déchets
- Certification PEFC
- Obligation légale de débroussaillement
- Concours photos *" mon arbre "*
- Convoi ITER

ASSOCIATIONS (VIE ASSOCIATIVE) 23 À 28
- Evènements du Comité des Fêtes
- Association de parents d'élèves Leï Pitchoun
- Les mini-pouces toujours en action
- 123 petits pas
- Tennis Club Peyrollais au ralenti
- Le temple de Shaolin sous l'année du bœuf
- BVHCP, triste mais plein d'espoir
- Grand concours de l'Académie des Arts Plastiques
- Les Infos du CNPA
- CNPA organisateur championnat jeune PACA
- Peyrolles rétro

HISTOIRE 29
- Traconnade : aquae sextia aquaeductum

DIVERS 30 -31
- Nouveaux à Peyrolles
- Etat civil
- Remerciements

PERMANENCES 32



Pour être pris en compte, vos articles doivent nous être envoyés selon le calendrier suivant :

Edition Trimestrielle	Distribution	Date de réception au plus tard des articles
3ème trimestre	1er juillet	**25 mai**
4ème trimestre	15 octobre	10 septembre

Nous vous en remercions.

Responsable de la rédaction : Olivier FREGEAC
Responsable technique : Joël BOTELHO

Dans ce numéro, photos :
Joël BOTELHO, photographe communal, Adobe Stock, X

Maquette et impression : D.R.E. Conseil

Tirage : 2700 exemplaires.
Imprimé sur papier bénéficiant de la certification internationale de gestion durable des forêts.



La solidarité entre génération est belle à Peyrolles-en-Provence. Tel est le titre de ce numéro du bulletin d'information municipal. La Covid 19 dont on pensait un an après son apparition qu'elle ne serait plus parmi nous aujourd'hui, nous joue de bien mauvais tours.

C'est dans ce cadre fluctuant, plein d'incertitudes, que les Maires de l'ancien canton de Peyrolles-en-Provence, auxquels se sont adjoints les communes de Saint Estève Janson et Venelles, ont décidé de mutualiser leurs efforts pour accroître leur influence et enfin obtenir de l'Agence Régionale de Santé un centre de vaccination.

Après moult tergiversations, nous avons pu être entendus et avant la distribution de ce bulletin, le centre prévu à Meyrargues aura déjà une dizaine de jours de fonctionnement, si l'ARS tient ses engagements. L'ensemble des Maires sont très heureux ainsi de pouvoir offrir ce service qui faisait défaut sur notre canton.

C'est dans ce contexte, avec pour moi la volonté de regarder l'avenir positivement, que je souhaitais que la Une du Peyrolles info soit agrémentée par les très sympathiques messages produits par nos tout-jeunes à l'attention de nos aînés. Ainsi ils ont pu faire le bonheur de nos anciens très touchés par cette délicate attention.

En février, il a été également présenté en séance de Conseil Municipal le débat d'orientation budgétaire. Celui-ci est développé dans les pages intérieures et vous pourrez constater à sa lecture que la volonté de chacun des élus qui m'entourent, est de m'accompagner dans le déploiement d'une dynamique de politique en termes d'évolution forte de notre commune que ce soit pour la mise à niveau et le développement de nos équipements que pour la qualité du service rendu à nos populations ; et cela sans augmenter les taux d'imposition communaux. Je tiens à ce titre à remercier l'ensemble des élus qui m'entourent ainsi que la totalité des personnels municipaux qui nous accompagnent dans la mise en œuvre des politiques publiques dont nous avons fait, nous, élus, une priorité. Notre objectif : vous servir encore et toujours mieux en investissant pour l'avenir tout en désendettant la commune.

Ce sont également des actions qui visent à créer de nouvelles ressources pour la commune en s'inscrivant dans une démarche citoyenne éco-environnementale qui va lui permettre d'atteindre dès la fin de cette année le statut de commune à énergie positive. En effet, les travaux de création d'une centrale photovoltaïque flottante sur le plan d'eau des Chapeliers devraient débuter dès le mois de mai pour une mise en service en décembre et ainsi produire 3 fois la consommation annuelle de Peyrolles-en-Provence et permettre à la commune de percevoir des loyers substantiels.

Très bonne lecture à vous.

Olivier FRÉGEAC
Maire de Peyrolles-en-Provence
Conseiller Métropolitain délégué aux risques majeurs
Président du Grand Site Concors Sainte Victoire



RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Le jeudi 11 mars en fin de journée, je recevais en mairie Bruno CASSETTE, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, nouvellement nommé en début d'année. Trois heures d'échanges en tête-à-tête où j'ai pu aborder l'ensemble des problématiques qui touchent notre commune et proposer ma vision sur le règlement de celles-ci ; Gens du voyage, production de logements sociaux et leur attribution, métropole, agrandissement de notre brigade de gendarmerie, restauration du château et relations avec la direction régionale des affaires culturelles, soutien des services de l'État pour accompagner la commune dans son développement en termes d'équipements, plan de relance, centre de vaccination ... Autant de sujets qui ont été abordés sans langue de bois.

Ont été évoqués également la situation de fréquentation du Grand Site de France Concors-Sainte Victoire et ma délégation métropolitaine aux risques majeurs. Très heureux de cette rencontre qui, j'en suis sûr, permettra de faire perdurer la qualité des relations qui lient la sous-préfecture avec notre commune.





BETTY CARVOU
Adjointe aux affaires budgétaires
ressources humaines et affaires
juridiques et contentieuses

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Lors du Conseil municipal du 16 mars dernier, nous avons procédé au Débat d'Orientation Budgétaire de notre commune (DOB).
Pour rappel, le DOB est une obligation légale pour les communes de plus de 3 500 habitants, et a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. C'est la raison pour laquelle, il doit être tenu par le Conseil Municipal dans les deux mois précédant l'examen du budget.
Cette année, ce débat est intervenu dans un contexte particulier, marqué par une forte incertitude due à la crise de la COVID – 19 qui nécessite une grande prudence sur les prévisions.

Au niveau étatique, La Loi de finances pour 2021 s'est inscrite dans un plan de relance de l'économie afin d'atténuer les effets de la crise.
Le Projet de Loi de finances prévoyait une volonté de réduire le déficit par une amélioration du P.I.B, mais à ce jour règne un climat d'incertitude par la reprise de la pandémie et des variants de la COVID-19.
Sous l'effet de la crise sanitaire, la dette de la France se creuse, à 117,5 % de son P.I.B. en 2020, elle était de 98,1 % au 3ème trimestre 2019.
Le Gouvernement a présenté le 03 septembre 2020, un plan de relance pour l'économie de 100 milliards d'euros, dénommé *" France Relance "*, avec l'objectif dès 2022 de revenir au niveau de richesse d'avant la COVID-19, dont les priorités sont les suivantes :
- Transition écologique
- Compétitivité des entreprises
- Cohésion sociale et territoriale

Au niveau local, pour 2021, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'inscrit dans une démarche de recherche d'économies, compte-tenu de la situation actuelle.
Une baisse des charges de fonctionnement est envisagée, hormis les charges incompressibles de personnel et de dette, mais aussi une baisse de 25% des dépenses d'investissement.
Il convient aussi de rappeler que depuis 2018, date de création de la Métropole, des conventions de gestion avec les communes ont été mises en place pour continuer la gestion du service public, ces dernières sont renouvelées pour l'année en cours.

Au niveau communal, le compte administratif, c'est-à-dire le budget d'exécution de la commune pour l'année 2020 sera voté lors du prochain Conseil Municipal prévu au début du mois d'avril, ce vote fera l'objet d'un prochain article à paraître dans le Peyrolles infos.
Dans un même temps, sera également voté le budget primitif 2021 qui, comme pour les années précédentes, fera l'objet d'une attention toute particulière et dont les dépenses et les recettes seront prudemment estimées.
S'agissant des dépenses de fonctionnement, nous poursuivrons notre politique de contrôle de dépenses en 2021 et plus particulièrement des dépenses de caractère général qui en 2020 ont été moindres suite à la crise sanitaire et au confinement de la population. Ainsi, ces dépenses devraient atteindre le même montant qu'en 2019, malgré l'augmentation d'environ 8% des dépenses de restauration scolaire suite à la mise en concurrence du marché fin 2019.
La masse salariale devrait être relativement stable, par rapport à 2020, pour l'instant deux demandes de départs en retraite ont été déposées et le recrutement d'un agent de police municipal supplémentaire est en cours.

S'agissant des recettes de fonctionnement, pour l'instant, les diverses dotations (notamment de l'Etat) ne nous ont pas encore été communiquées. De même, le produit attendu des trois taxes n'est pas encore connu, mais devrait, a minima, rester constant, car la baisse de la taxe d'habitation est censée être compensée par un reversement de l'État au travers de la Taxe Foncière des départements.
La Commune n'augmentera pas les taux d'imposition, ils resteront identiques à 2020 :
- 16,14 % Taxe Foncière
- 39,96 % Taxe Foncière Non Bâti

Pour une population de 5 214 habitants, cela représente 368 € / habitant. Ce produit fiscal représente environ 37 % des recettes réelles de la Commune.

Dans le Pays d'Aix, cette recette représente bien souvent plus de 50 %.
Taux moyen Département :
- Taxe Foncière 21,12 %
- Taxe Foncière Non Bâti 47,99 %

Pour information, quelques exemples de taxes dans le département 13 :

Commune	**Taxe Foncière**
• Ventabren	20,66 %
• Lambesc	23,28 %
• Fuveau	21,02 %
• Le Puy Sainte-Réparade	17,09 %

Le montant des recettes des loyers devrait être plus ou moins équivalent à 2020. La perte depuis 2019 du loyer de la Trésorerie a été compensé par la location de l'ancien logement de fonction au premier étage, et les baux professionnels conclus avec des médecins au rez-de-chaussée.

Il est à souligner que les loyers du commerce *"Bar des Collègues"* ont été exonérés par la Commune du fait de leur fermeture règlementaire.
La Commune a aussi perdu les loyers des locaux occupés par les forestiers-sapeurs, Route de la Durance, mais une étude est actuellement en cours pour réaménager l'espace intérieur, en vue de leur relocation.

S'agissant de la dette, le montant de l'annuité est en diminution du fait de l'extinction d'un emprunt fin 2020.
Avec une dette en capital au 01.01.2021 de 2 945 030,22€, l'endettement par habitant est de 564€ (Population : 5 214, chiffre communiqué par l'INSEE).

Pour mémoire, selon les derniers chiffres connus communiqués par les services des Finances :
- La moyenne pour les communes de même strate est de 831 €
- Au niveau Métropole 558 €
- Dans le Département, elle est de 588 €
- Au niveau de la Région 523 €
- Et la moyenne nationale est de 831 €

Il est à noter que la Commune effectue actuellement des démarches pour rembourser une partie des quatre emprunts en cours.

S'agissant des investissements, comme chaque année, les dépenses d'investissement ne seront inscrites qu'en fonction des possibilités et des attributions de recettes.
Les principaux financements proviennent du Conseil Départemental 13, grâce aux dispositifs mis en place pour les aides aux communes, ainsi que de la Métropole Aix-Marseille-Provence, par le Contrat Pluriannuel.
La Région Sud PACA, finance certains projets spécifiques, comme les dispositifs *" F.R.A.T "* (Fond Régional d'Aménagement Territorial), *" 1 Million d'arbres "*.
L'État finance des projets de voiries, et des travaux aux écoles par les dispositifs *" D.S.I.L.* (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)" et *" D.E.T.R. "* (Dotation Equipements des Territoires Ruraux).

Pour 2021, il est envisagé les programmes suivants :

1) Programmes annuels habituels
- Continuation de la rénovation du parc locatif de la commune et des écoles
- Voirie – programme annuel de remise en état
- Eclairage public (travaux d'économie d'énergie)
- Electrification rurale avec le concours du SMED 13
- Travaux de mise en sécurité suivant l'A.D.A.P.

Agenda Accessibilité planning 2021

2) Programmes de travaux détaillés :
- Travaux extension gendarmerie : agrandissement administratif et création de 3 logements supplémentaires à la Brigade actuelle
- Travaux dans le château – Mise en sécurité et rénovation complète
- Toitures diverses (grange, école et crèche)
- Mise en lumière du Château
- Groupe scolaire (volets roulants)
- Climatisation des réfectoires et diverses salles dans les écoles (informatique, bibliothèque, etc...)
- Préau et garage à vélos à l'école maternelle
- Travaux à l'Église (vitraux, façades et toiture)
- Extension Espace Frédéric Mistral (en cours)
- Aménagement Parc pour enfant Espace Frédéric Mistral
- Travaux de réalisation du Centre Aéré – ALSH
- Aire de camping-car
- Travaux de conversion au gaz des chaudières
- Réaménagement Ancien local des Forestiers-Sapeurs

3) Travaux d'aménagement urbain
- Mobilier urbain – Signalisation – Programme annuel
- Signalisation horizontale et verticale
- Aménagement entrée de ville – Route de Jouques
- Plantation d'arbres (subventionné par le dispositif *" 1 Million d'Arbres "*)
- Requalification complète Rue Croix Blanche et Rue des Taillons
- Rue des Écoles, Rue Barème et Impasse de la Poste

4) Divers
- Matériel voirie
- Renouvellement mobiliers et équipement informatique des écoles
- Equipements divers en informatique et mobilier renouvellement annuel
- Acquisitions Foncières diverses selon les propositions
- Illuminations
- Matériel culturel
- Véhicules / balayeuse
- Vidéo protection – 4ème tranche
- Matériel de communication

5) Études
- Extension complexe sportif
- Plan de circulation
- Étude historique du Château avec l'aide du CAUE et de la DRAC
- Continuation
- Étude réalisation d'un Parc Résidentiel de Loisirs
- Etude pour la rénovation du Moulin (Bâtisse du Domaine)

6) Programmations diverses
- Continuation du P.I.G. (Projet d'intérêt Général) pour permettre des actions d'amélioration, réhabilitation dans le privé et sur le centre ancien avec des aides de l'État et de l'A.N.A.H.
- Soutien à l'artisanat et au commerce – Opération " Boutique à l'essai " et autres dispositifs avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA
- Opérations façades, avec l'assistance du C.A.U.E. et la subvention du Conseil Départemental 13 et de la Métropole Aix-Marseille-Provence

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Patrick APICELLA
Conseiller municipal délégué à l'animation des commissions extra-municipale, conférences publiques, concertations

INFO DÉLÉGATION MUNICIPALE CONCERTATION

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CONSULTATIVE, SOYEZ PRÉSENTS !

Comme le souhaitait le Maire, la Municipalité va mettre en place cette commission, dès ce printemps.
Lors de la diffusion de dernier Peyrolles Info, il a été proposé aux Peyrollais et Peyrollaises qui le souhaitent de poser leurs candidatures auprès de la mairie, afin d'intégrer cette instance consultative.



Vous y avez toute votre place.
Lieu d'échanges sur les questions concernant la vie de la commune, il s'agit là de faire émerger les observations, les remarques et les propositions susceptibles d'aider les élus à prendre des décisions qui concourent au bon développement de Peyrolles-en-Provence.
L'un des premiers dossiers évoqués concernera le plan de circulation qui a fait l'objet ces dernières semaines d'une consultation et sur laquelle la municipalité s'appuiera pour prendre sa décision définitive.

CULTURE

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Thomas ARCAMONE
Adjoint aux Affaires culturelles / évènementiel
Patrimoine historique
et manifestations patriotiques

LES LETTRES FLEURISSENT À LA BIBLIOTHÈQUE

" La poésie est une lettre d'amour adressée au monde ".
Charlie Chaplin



Au mois de décembre, les enfants ont pu venir déposer leurs jolis courriers et de fabuleux dessins dans la Boîte aux lettres du Père Noël. C'est les yeux remplis d'étoiles et de magie qu'ils découvraient ensuite la réponse pleine de bienveillance et d'humour signée par ce personnage légendaire.
Au mois de février, *" la Boîte à lettres d'Amour "* s'est installée à son tour au sein de votre Bibliothèque pour recevoir la plus douce et merveilleuse des correspondances.
L'Amour de la lecture, l'Amour des mots mais aussi l'Amour des autres et le Partage.
En partenariat avec le service du C.C.A.S., les centres de loisirs et les enseignants, nous avons pu récolter plus de 180 lettres redistribuées aux personnes du bel âge, mais aussi isolées, de notre commune.
Une surprise pleine de soutien et de poésie qui s'est déjà vu offrir de belles réponses ...

UN PIANO À L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Le service culture et l'école de musique vont faire l'acquisition d'un piano demi-queue. Cette acquisition permettra à la fois à nos élèves de l'école de musique d'apprendre sur un équipement de qualité mais aussi de pouvoir faire des concerts lors des nuits du château.

C'est un investissement qui sera financé en partie par notre partenaire le Conseil Départemental et qui est le gage d'une envie d'une culture de qualité et accessible à tous.

SÉCURITÉ

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Nicolas PARADISO
Conseiller municipal délégué aux commissions communales de sécurité, à la sécurité des biens et personnes, aux P.C.S, D.I.C.R.I.M. et Plans de Prévention

Les Peyrollais ont accès à une nouvelle communauté d'entraide sécuritaire et solidaire *" Voisins vigilants et Solidaires® "*. La Ville a décidé d'adhérer à ce dispositif afin de rassurer la population et de proposer un réseau social de voisinage. À Peyrolles, huit communautés ont été créées, réparties sur l'ensemble du village. Tous les membres sont choisis sur la base du volontariat.

ENSEMBLE, AMÉLIORONS VOTRE VIE DE LA SÉCURITÉ

Attentifs à leur quartier, les voisins vigilants et solidaires repèrent les événements inhabituels : véhicule ou individu effectuant un repérage, fenêtre d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, aucune nouvelle d'une personne âgée ou seule depuis quelques jours... Ils signalent ces faits à leur communauté en postant une alerte sur la plateforme web ou en envoyant un SMS au 06.47.49.26.26. Tous les membres de la communauté du quartier concerné reçoivent l'alerte par SMS ou par mail ainsi que la Police Municipale et la Gendarmerie.
Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, Voisins Vigilants et Solidaires® est également un outil d'entraide aux personnes isolées (téléassistance connectée au voisinage...) et de services de proximité entre voisins (petites annonces, covoiturage...). Ils surveillent et s'entraident pour une meilleure sécurité de leur cadre de vie et un mieux vivre ensemble, en recréant du lien social entre eux. Attention, il ne s'agit pas de délation : c'est de la protection mutuelle.

OBJECTIFS

- Rassurer la population.
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.
- Développer l'entraide, la solidarité et le lien social, indispensables à toute vie en société.
- Se protéger les uns les autres.
- De la convivialité

Au-delà de la sécurité et grâce aux outils mis en place, les voisins peuvent échanger sur d'autres sujets, par exemple la vie du quartier.



Libres à eux d'organiser la fête des voisins, l'arrivée d'un nouveau membre ou la prochaine réunion de quartier...
Ce dispositif de participation citoyenne aide à la diminution de l'insécurité et de l'incivilité. De son côté, la ville peut également communiquer sur ses actions et engendrer une véritable relation de proximité et de confiance avec ses citoyens.



Jacqueline DRAHONNET
Adjointe aux affaires sociales et périscolaires, restauration scolaire, petite enfance

LES NOUVEAUX PROJETS ÉDUCATIFS DE LA COMMUNE ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES

Le projet éducatif petite enfance – enfance *" 0 /11 ans "* - et le projet éducatif de territoire – Plan Mercredi - arrivent à échéance fin 2021 et sont actuellement en cours de révision pour être mis notamment en concordance avec la Convention Territoriale Globale Val de Durance mais aussi pour répondre à une évolution de la société.
Le règlement intérieur cantine, périscolaire, étude, mercredi et vacances, ainsi que les tarifs seront détaillés dans le prochain Peyrolles Info après discussion et vote en Conseil Municipal.

La COVID-19 et les contraintes sanitaires dans les réfectoires.
Un nouveau protocole sanitaire nous a contraints à utiliser dès le 8 février 2021 une partie de la salle de motricité de l'école maternelle pour y installer les tables du réfectoire afin de respecter la distance de 2 mètres imposée entre les groupes d'enfants. Cette organisation est également identique pour les enfants déjeunant le mercredi au centre de loisirs.

Lutte contre le gaspillage alimentaire
Depuis 2017, la Commune a engagé une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.
Dans le cadre d'Unicités d'abord, avec des jeunes du service civique qui ont effectué une campagne de pesée des déchets.
Ensuite en 2020, par l'intermédiaire de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Territoire du Pays d'Aix et des foyers ruraux , des pesées effectuées pendant une semaine ont permis de déterminer la capacité des composteurs à mettre en place dans le jardin de l'école élémentaire ; ceux-ci devraient être installés prochainement. La métropole a missionné un bureau d'études afin de faire un diagnostic et mettre en place des procédures pour éviter le gaspillage alimentaire. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude. En parallèle, une politique d'approvisionnement en circuit court pour les fruits et les légumes a été mise en place. Elle a été actée lors du renouvellement de marché de restauration remporté par Nature Collective. De même, selon les prescriptions gouvernementales, un repas végétarien et un repas bio par semaine sont actuellement servis.
Travaux dans les écoles
A l'école maternelle, la construction d'un préau et d'un garage à vélos durant les vacances estivales est prévue. La clôture Sud, le long de chemin neuf, sera réalisée sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. A l'école élémentaire, de nombreux travaux sont prévus durant les vacances de printemps : installation de la climatisation au réfectoire à la salle informatique et à la vidéothèque, changement des baies coulissantes dans les classes restant à équiper ainsi que dans la salle des profs et le secrétariat. Durant l'été, d'autres travaux sont également programmés : changement des fenêtres à soufflet dans les couloirs, remplacement de la porte d'accès au préau et la porte du centre aéré, réfection de la toiture du centre de loisirs. La réfection de la toiture des 3 classes qui longent la traverse St Roch est reportée à 2022.



Xavier FOUYAT
Adjoint aux projets voirie, grands travaux, bâtiments publics et urbanisme

TRAVAUX ET URBANISME

PEYROLLES-EN-PROVENCE

COULAGE/LISSAGE À L'HÉLICOPTÈRE

Les travaux de l'extension de la salle socio-culturelle continuent. Au moment où cet article est écrit, la dalle a été coulée et lissée à l'hélicoptère.
En d'autres temps, lors d'une parution d'un Peyrolles Info de mars, nous avions parlé de l'inauguration d'un héliport sur le château le 1er avril. Ici, ce n'est pas le cas : non, ce n'est pas un poisson d'avril ! Le lissage à l'hélicoptère est une technique mécanique qui permet d'obtenir une surface de béton parfaite de qualité industrielle. Elle est ainsi très peu lisse et très facile d'entretien tout en étant très solide. Cette opération de coulage puis de lissage a eu lieu le 1er mars 2021, le lissage étant réalisé dès que l'on peut marcher dessus et poser l'hélicoptère.



Exemple de passage d'hélicoptère



La dalle en attente de la charpente

Après réception de cette dalle le 3 mars, les travaux de réalisation de la charpente ont démarré le 15 mars.
A mi-mars, le planning initial est toujours maintenu pour une livraison définitive à l'été.



Anne-Marie FUCHS
Adjointe aux Sports, Tourisme et Jeunesse



Sandrine LERDA
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse (CMJ, MJ, ALSH)

MANIFESTATIONS SPORTIVES REPORTÉES

L'édition de l'Iron Man qui devait se dérouler en mai 2021 sera malheureusement décalée au 19 septembre 2021 ; En effet, les restrictions sanitaires mises en place, suite à la pandémie de COVID-19, obligent les organisateurs à reporter la manifestation.
Même sentence pour la 2ème édition de la Folle Furieuse prévue le 23 mai 2021 au Lac de Peyrolles-en-Provence, qui est reportée au dimanche 17 octobre 2021.

Enfin, malheureusement, la mythique course à pied la *"Gambade du Loubatas"* organisée par le BVH Club Peyrollais et programmée en Avril 2021, sera reportée en Avril 2022.

ASSOCIATIONS SPORTIVES À L'ARRÊT

A la mi-octobre 2020, un deuxième confinement est venu à nouveau stopper le tissu associatif.
Fin novembre, un déconfinement partiel permit la reprise de quelques activités sportives extra-scolaires et pour certains adultes (hors sports collectifs) dans tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) type PA (Plein Air), comme le tennis, le running, le foot, l'aviron, bien sûr avec des protocoles très stricts.
L'ASP a malgré tout réussi à organiser un stage *"Gardiens de but"* lors des vacances de février, sur le stade de foot synthétique.
Nous avons tout de même permis aux associations d'utiliser les infrastructures extérieures pendant ces vacances de février 2021. Ne perdons pas espoir d'une amélioration à venir.
La Mairie reste à vos côtés et est à votre écoute.
Prenez soin de vous.

TOUS CONFINÉS

Monsieur le Maire, Mesdames Fuchs et Lerda ont souhaité laisser la parole aux jeunes élus du CMJ afin qu'ils partagent leur ressenti lors du 1er confinement. A leur lecture, nous voyons que " nos " jeunes ont une grande capacité d'adaptation et de recul. Ils ont réussi à faire ressortir des aspects positifs malgré cette crise sanitaire !
Un grand merci à eux pour ce partage et cette ouverture.

Par Maïa
Lors du confinement, d'un côté je me suis bien amusée mais en même temps j'ai trouvé ça très long.
J'ai trouvé cela très long car j'avais l'impression de travailler toute la journée. Ensuite je ne voyais plus mes copines, on ne se parlait plus qu'en messages. À force de rester avec mes parents tous les jours, il y avait plus de disputes et moins d'harmonie lors des repas. J'ai trouvé le confinement pénible.
Mais d'un autre côté je me suis bien amusée, il y avait des jours où je travaillais beaucoup comme le mardi... mais il y avait des jours comme le mercredi ou l'on n'avait presque pas de travail, alors j'allais m'amuser avec ma voisine et heureusement qu'elle était là, sinon je n'aurais pas supporté le confinement. Je passais toutes mes après-midi avec elle et son frère. Même parfois nous faisions nos devoirs ensemble.
C'était un moment inoubliable qui ne se présentera peut-être qu'une fois dans notre vie.

Par Elisa
Mon 1er confinement s'est assez bien passé bien que ce soit quand même assez long et ennuyeux. J'avais trouvé un rythme assez cool qui comprenait devoirs et loisirs. Cependant les devoirs étaient de plus en plus ennuyeux. Pour les loisirs, je variais avec ma cousine gymnastique et trampoline.
J'ai gardé des nouvelles de mes amis à peu près chaque jour. Ils me manquaient tous terriblement !
J'ai vécu mon confinement avec ma cousine, mes parents (qui eux travaillaient), mon frère et ma mamie (qui nous gardait). Je m'amusais souvent avec ma cousine et mon frère.
J'ai assez bien vécu mon confinement bien que le travail scolaire ne me convienne pas. J'espère que le vôtre s'est bien passé aussi !

Par Matias
Pendant le confinement j'étais chez moi avec ma grand-mère, ma sœur et ma cousine, mes parents étaient au travail car ils sont infirmiers.
Les points positifs :
- Les cours prenaient moins de temps et les bonnes notes étaient plus faciles à obtenir.
- J'ai profité de ma grand-mère et de ma cousine.
- J'avais du temps pour plus me concentrer à mes passions.
Les points négatifs :
- Comme nous étions tous à la maison 24H/24, il pouvait y avoir plus de tension.
- Le manque de lien social était en train de me monter à la tête, je pense que si l'on avait fait un confinement plus long, par exemple 1 mois plus long, je n'aurai pas supporté !

Par Paul
Ma vie pendant le Covid :
Le premier confinement a été assez difficile à vivre car le fait de ne plus aller à l'école et de ne plus voir mes copains tous les jours m'a beaucoup manqué.
De plus, les entraînements de handball ne pouvant plus avoir lieu, cela a beaucoup perturbé mon quotidien.
Heureusement que nous avons un jardin qui me permettait de sortir et de faire quelques activités physiques.
Enfin le retour au collège pour mon entrée en 6ème m'a fait beaucoup de bien malgré le port du masque.
Espérons que la situation s'améliore prochainement.

Par Gaëlle
Personnellement je n'ai pas aimé le confinement car chez moi je n'arrivais pas à me concentrer pour travailler, donc je passais mes journées devant l'ordinateur à travailler jusqu'à à peu près 18h. Puis je n'avais pas de téléphone, donc je ne pouvais pas prendre de nouvelles de mes amis.

LA MAISON DES JEUNES ACTIVE PENDANT LES VACANCES D'HIVER



La Maison Des Jeunes a réussi à divertir ses adhérents pendant les vacances d'hiver, malgré les difficultés liées à la COVID-19.
Les jeunes peyrollais ont eu la chance de participer à plusieurs activités : stage de Kung-Fu, sorties vélo, rencontre avec les espaces jeunes de Jouques et de la Roque d'Anthéron au lac de Peyrolles, randonnée dans les calanques de Cassis et escalade dans celles de Marseille, visite du Colorado Provençal et pour finir, une journée découverte de la randonnée en raquettes à la station de Chabanon ! Tout cela en respectant bien évidemment les gestes barrières et les règles sanitaires.
Nous vous attendons pour encore plus d'activités !

L'ATELIER LUDOTHÈQUE AU COLLÈGE

Les ateliers ludothèque menés par l'IFAC en convention avec la Mairie de Peyrolles, animés chaque mardi et jeudi au collège par Brice Spéziani, responsable de la Maison des Jeunes, ont pu reprendre mi-janvier après une courte interruption liée aux changements de protocoles sanitaires.
Deux fois par semaine, entre midi et quatorze heures, Brice accueille donc les collégiens dans la salle de permanence à côté de la Vie Scolaire pour des parties endiablées de Loup-garou, de Uno, Abalone, Aventuriers du Rail ou autre jeu de société. Il y a des jeux pour deux, pour trois ou pour dix selon l'humeur de chacun.
Pour rappel cette activité est totalement gratuite pour les adolescents. On vous attend.





LES VACANCES D'HIVER DES MATERNELLES

Durant les vacances d'hiver les enfants ont traversé les océans et les mers pour rentrer dans le royaume d'Arendell. Petite devinette à qui appartient ce royaume ? Alors ...toujours pas ? Le royaume d'Elsa la Reine des Neiges. Ainsi toute la semaine ils ont pu venir déguisés en prince, chevaliers, princesses .... Les matinées étaient dédiées à la création du royaume et de ses habitants. Nous avons pu apercevoir des Olafs, on a même eu droit à des chalets en pains d'épices (grâce à la donation de Sylvain notre pâtissier national). Les après-midis, les enfants ont affronté des défis contre un monstre en Chamallow. Et le plus important, ils ont récupéré le cœur gelé d'Elsa. Pour bien finir la semaine, un bal glacé avec comme bande son l'album de la Reine des Neiges. Le clou du spectacle fut notre sortie à la station de ski de Chabanon. Quelle grande aventure ils ont vécu. Nous avons profité du beau temps et de la neige comme il se doit. Entre parties de luge, concours de boules de neiges et petite pause crêpe sucrée au soleil, le bonheur de cette journée était visible.
La deuxième semaine était placée sur la découverte de l'Afrique avec le dessin animé de Kirikou. Lors des matinées les enfants ont fait des activités manuelles comme la confection de colliers, masques et tamtams pour pouvoir chanter des chansons africaines. Les enfants ont gouté des fruits exotiques, rien de mieux pour éveiller leurs petites papilles. Les après-midis nos petits bambins ont dû remplir des défis pour gagner leur passeport d'aventurier. Et croyez-le ou non, ils ont même vu un éléphant, un gorille et une girafe dans la cour de l'école maternelle. Je vous l'ai déjà dit, tout est possible au centre de loisirs des castors. Le jeudi nous sommes allés dans une chèvrerie, les enfants ont donné le biberon aux chevreaux, appris pourquoi les chèvres ont les pattes fendues et des dents seulement en bas, le saviez-vous ? Pour conclure cette matinée les apprentis fermiers ont goutés aux fromages de chèvre, à la faisselle et au lait. Je peux vous dire que ce sont de vrais gourmands. Pour conclure la semaine en beauté les enfants ont visionné Kirikou et la sorcière.
On se retrouve aux prochaines vacances pour de nouvelles aventures.









Gaëtan MUSELET
Adjoint aux affaires sociales,
seniors et logement

ACHETEZ UN BIEN DANS LE CENTRE ANCIEN DE PEYROLLES ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vous souhaitez acquérir votre résidence principale dans le centre ancien de Peyrolles-en-Provence sur les immeubles construits avant 1949, le département des Bouches-du-Rhône vous soutient financièrement dans votre projet. (ADAPA)
Le périmètre ci-dessous a été arrêté par délibération du Conseil Départemental :


CHEMIN DE PLANTAIN
CHEMIN DE SOUS VILLE
CHEMIN DE FORBIN
AV. CHARLES DE GAULLE
RUE DE L'ABREUVOIR
RUE DU PUITS
RUE DU CHEMIN NEUF
RUE DU CLOS
RUE DE L'EGLISE
RUE DE LA TOUR
RUE DU CHATEAU
RUE DU CHEMIN NEUF
RUE DE LA MAIRIE
RUE DU 4 SEPTEMBRE
RUE DU 8 MAI
RUE DU 11 NOVEMBRE
RUE DU 19 MARS
RUE DU 30
RUE DU 30 AOUT
RUE DU 30 JUIN
RUE DU 30 JUILLET
RUE DU 30 SEPTEMBRE
RUE DU 30 OCTOBRE
RUE DU 30 NOVEMBRE
RUE DU 30 DECEMBRE
RUE DU 30 JANVIER
RUE DU 30 FEVRIER
RUE DU 30 MARS
RUE DU 30 AVRIL
RUE DU 30 MAI
RUE DU 30 JUIN
RUE DU 30 JUILLET
RUE DU 30 AOUT

LE PAYS D'AIX ACCOMPAGNE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'accession à coût maîtrisé à la propriété est un des enjeux forts sur le Territoire du Pays d'Aix. Il s'agit pour le Territoire de satisfaire les besoins de ses habitants en matière de logement, en favorisant la mobilité résidentielle et la primo-accession des jeunes actifs.
Ainsi, depuis 2009, le Pays d'Aix a mis en place un dispositif d'aides destiné aux primo-accédants, sous conditions de ressources, pour l'acquisition d'un logement sur le territoire.
Ce dispositif se décline en deux types d'aides :
• Une aide directe à la personne
L'aide directe est portée par le notaire de l'opération dans chaque acte de vente d'un montant de :
• 2 500€ pour une acquisition dans le neuf,
• 4 000€ pour une acquisition dans l'ancien.
• Un prêt bonifié, en partenariat avec le réseau bancaire.
Le prêt bonifié est un prêt à taux zéro, qui vient compléter les prêts immobiliers classiques. Aujourd'hui mis en œuvre par la CEPAC, partenaire bancaire du Pays d'Aix, il s'agit d'un prêt d'une durée de 20 ans maximum qui se décline de la façon suivante :
• 28 000 € pour une acquisition dans le neuf,
• 47 000 € pour une acquisition dans l'ancien.

Ces deux types d'aides ne sont pas cumulables entre elles.

Vous retrouverez toutes les informations et le dossier de demande sur le site du Pays d'Aix : www.paysdaix.fr – rubrique *" Aménagement-Habitat/Aides financières "*.



UN COUP DE PLUME POUR NOS AÎNÉS

La bibliothèque de Peyrolles a proposé aux enfants et aux adultes d'écrire un petit mot ou de faire un dessin pour la Saint Valentin. Pour poursuivre sur cette initiative les enfants du centre de loisirs ont dessiné ou écrit un petit mot de tendresse, de soutien et de compassion à l'attention de nos ainés sur des cartes postales. Ces cartes, ont été transmises avec le programme des activités (très restreintes en ces temps difficiles) du C.C.A.S. pour le mois de mars. Les dessins ont été remis avec le portage des repas.

La générosité des enfants est sans faille. Tout l'amour, la spontanéité, l'innocence, l'humour se retrouvent dans ces cartes et ces dessins. Nous sommes persuadés que ce petit geste sera d'un grand réconfort pour nos ainés.
C'est pour cela que nous souhaitons renouveler cette action avec un public élargi aux adultes qui peuvent réaliser des dessins, des poèmes ou tout simplement coucher des petits mots d'affection et de soutien sur du papier que nous pourrons transmettre à nos ainés.

LE CENTRE DE VACCINATION A OUVERT SES PORTES

Face à la difficulté rencontrée par les administrés pour accéder au vaccin contre la Covid 19, les Maires et professionnels de santé des communes de Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, Jouques, Saint Paul lez Durance, Le Puy Sainte-Reparade, Venelles et Saint Estève Janson, se sont associés pour être force de persuasion auprès de l'Agence Régionale de Santé dans la décision d'ouvrir un centre de vaccination de proximité. Après plusieurs semaines de travail, un dossier collectif a été déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé. Ce dernier a reçu un avis favorable le vendredi 26 mars 2021. Nous avons donc le plaisir de vous informer que le centre de vaccination Durance Sud a ouvert ses portes le mardi 6 avril.
Ce centre a ouvert sur la commune de Meyrargues, salle du plateau de la Plaine. Le vaccin utilisé est celui du laboratoire Moderna. Au cours de la constitution du dossier, il a été décidé d'établir des listes d'attente pour enregistrer les personnes âgées de plus de 75 ans afin d'anticiper l'ouverture.
Un courrier a été transmis à toutes les personnes peyrollaises, connues, de plus de 75 ans afin qu'elles se fassent enregistrer au C.C.A.S. Une information a également été transmise pour affichage à tous les professionnels de santé, pour cibler le public non connu du service.
Depuis le 24 mars, conformément aux directives gouvernementales, le C.C.A.S. a enregistré les inscriptions des administrés de plus de 70 ans et de plus de 50 ans avec comorbidités. Les personnes inscrites sur cette liste ont été contactées pour qu'un rendez-vous leur soit fixé en fonction des créneaux horaires réservés à la commune. Pour les personnes non mobiles, le minibus du C.C.A.S. est réquisitionné pour assurer le transport vers le lieu de vaccination.
Un numéro vert sera bientôt mis en place et prendra le relais du C.C.A.S. pour les personnes non inscrites sur liste d'attente ainsi que le public éligible en fonction du calendrier vaccinal défini par le gouvernement.
Nous communiquerons au fur et à mesure de l'avancée de cette action via les réseaux sociaux et le site de la commune.

ANTENNE CROIX ROUGE SUR PEYROLLES

En partenariat avec la Croix Rouge Française, délégation d'Aix-en-Provence, le C.C.A.S. a pour projet d'ouvrir une antenne sur la Commune. Ce projet ne pourra se réaliser qu'avec le concours de bénévoles œuvrant pour l'association.
Nous faisons appel à candidatures pour participer à l'ouverture de cette antenne. Si vous avez quelques heures par semaine à consacrer à une action caritative sur Peyrolles, nous vous invitons à prendre contact avec le C.C.A.S. Votre candidature sera étudiée en concertation avec les représentants de la Croix Rouge.
Nous communiquerons sur l'avancée de l'action dans le prochain Peyrolles Info.

LE LOTO 2.0 – FAITES VOS JEUX !

Comme vous le savez, les activités en salle sont interdites pour nos ainés. Énergie Solidarité 13 du département des Bouches-du-Rhône a mis en place le loto en ligne !
Excellente idée pour que nos inconditionnels du loto puissent jouer coûte que coûte.
Après une mise à l'essai avec les membres des différents bureaux, tout le monde est convaincu.
Depuis le 1er mars 2021, les adhérents du club Lou Roucas peuvent participer au loto **les lundis à 14h00.**

- La planche de 6 cartons est au prix de 10 €.
- Le loto se déroulera en 7 parties.
- Les cartons sont utilisables pour les 7 parties.
- Les gains : Quine 30 € - Double quine 50€ - Carton plein 100 €.

Vous êtes adhérents :

- Rendez-vous sur le lien https://www.planete-lotolive.fr/
- S'inscrire avec un e-mail, téléphone, nom et prénom
- Paiement par carte bancaire (paiement sécurisé)

Un e-mail vous sera envoyé pour récupérer les cartons, vous devrez les imprimer ou les recopier sur un papier vierge pour jouer.

- Se rendre sur le lien : www.ensemblechesvous.fr
- Cliquer sur l'onglet *"live"* et le loto va commencer !!

À vous de jouer et bonne chance !

UN PETIT RAPPEL DU SERVICE TRANSPORT

Depuis le 1er confinement, le service de transport vers les commerces à destination de nos ainés connaît une baisse significative des inscrits ce qui nous a amené à restreindre les jours de transport.
Nous souhaitons faire un petit rappel de l'organisation de ce service :
Les bénéficiaires sont adhérents du C.C.A.S. à partir de 60 ans (15 € à l'année). Le transport est ensuite gratuit :

- Les mercredis matin vers le centre des Rivaux (Lidl) ou le marché et Utile,
- Les mercredis après-midi vers Leclerc
- Les vendredis après-midi vers Leclerc

Le chauffeur viendra vous chercher devant votre domicile et vous raccompagnera également chez vous.
Vous vous inscrivez au fil de l'eau, il faut un minimum de 2 personnes pour que la sortie soit possible.

En cette période de crise sanitaire, un maximum de 3 personnes plus le chauffeur est possible mais dans une situation dite *" normale "* 5 personnes sont autorisées à faire leurs courses en même temps.
Plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus nous ouvrirons de jours de sortie.

N'hésitez plus, faites vos courses en toute tranquillité sans avoir à porter vos paniers.



Joël BOTELHO
Adjoint à l'Économie
Commerce
Artisanat - Industrie
Emploi et information
Communication

CONCOURS DE LA PLUS BELLE ILLUMINATION

Mr le Maire a présidé le jury composé de sept membres, élus et président de l'association pour le concours des illuminations de vitrines, lancé par la municipalité et l'association *"Les Vitrines du Roy René"*.

L'idée était de pouvoir illuminer et égayer les vitrines des commerçants du village, ce qui a contribué à l'esprit des fêtes de Noël malgré la période particulièrement difficile au regard de la crise actuelle.

Le 1er prix est décerné à Bar à Fleurs, Mme Aline VANHALST, le 2ème prix à Auto -Ecole Concept, Mme Blandine RICHEPAIN, le 3ème prix à Keny, Mme Martine SAUZE. Vino'livier et Robles Diffusion ont également reçu un prix de participation.
Il faut poursuivre cet évènement dans la durée, comme celui du concours du village Fleuri qui connait du succès depuis plusieurs années. Mr le Maire demande de l'ouvrir aux particuliers également, sachant que certains font déjà de magnifiques décorations au sein de leur habitation.







ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ

Lors de la dernière distribution du Peyrolles Info, nous vous avions fait part d'une enquête sur les marchés forains. Enquête à laquelle chacun de vous s'est intéressé puisque nous avons eu un retour important de réponses. Nous vous communiquerons les résultats de cette enquête qui vont nous aider à développer un marché attrayant et répondant à vos attentes.



CCIAMP : UNE AIDE POUR VOUS PROFESSIONNELS ET FUTURS CRÉATEURS



LE PASS ENTREPRENDRE POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES OU LES REPRENEURS D'ENTREPRISES

Durée 2h, 100% en ligne, gratuit.

Découvrir et comprendre les étapes clés du parcours de création d'entreprise, pour multiplier vos chances de réussite ! Un point indispensable avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Les objectifs : Disposer des éléments pour décider si vous vous lancez !
• Évaluer si vous pouvez vous adapter au métier de chef d'entreprise,
• Identifier les facteurs clés de réussite,
• Comprendre les étapes du parcours de création d'entreprise.

Contenu de la prestation : Une réunion d'information, animée par des conseillers CCIAMP, sur :
• Les chiffres clés de la création et de la reprise d'entreprise : quels enseignements ?
• Portrait-type du créateur/repreneur : le saviez-vous ?
• Les bonnes motivations pour lancer son projet
• Les 10 commandements pour réussir
• Les étapes à respecter dans le parcours de création : quoi, où, quand, comment ?
• Le quotidien du métier de chef d'entreprise : êtes-vous prêt ?

Pourquoi nous choisir ?
• Des questions ou points de vigilance auxquels on ne pense pas forcément,
• Une méthodologie pour ne rien oublier,
• Des échanges avec d'autres créateurs.

Modalités pratiques :
En raison des conditions sanitaires du Covid-19, le Pass est devenu 100% en ligne en 2 temps :
Consultez l'agenda et retrouvez les dates pour participer aux ateliers :
• Les Rdv de la création et de la reprise d'entreprise : Les étapes de la création d'entreprise
• Les Rdv de la création et de la reprise d'entreprise : Les principes juridiques, fiscaux et sociaux

Pour tous renseignements, contacter le service économie de la Mairie, Madame Martine Laugier
Email : bme@mairie-peyrollesenprovence.fr
Tél. : 04 42 57 89 86

ECO CAMPUS PROVENCE FORMATION

Eco-campus Provence Formation

Centre de formation à Sainte Tulle

Bâtiment de 3000 m² avec des plateaux techniques pédagogiques depointe



Formations gratuites en alternance pour des personnes en reconversion professionnelle/demandeurs d'emploi :

- Titre professionnel **Maintenance Industrielle** sur 9 mois niveau BEP : 15jours en entreprise/15 jours en centre de formation
- Bac Pro **Procédés de la Chimie** sur 24 mois : 3 semaines enentreprise/3 semaines en centre de formation



L'Eco campus dispose d'entreprises partenaires qui recrutent !

Formation gratuite pour étudiant niveau Bac +3 en alternance :

- Formation sur le bâtiment intelligent - optimisation des consommations énergétiques d'une industrie et d'un bâtiment

Contact :

Justine Vandermersch - 06 49 75 25 09 - j.vandermersch@ecpf.school - 445 rue Gabriel Besson 04 220 Sainte Tulle

https://www.ecocampusprovenceformation.fr/



ECO CAMPUS PROVENCE FORMATION

Bac professionnel : Procédés de la chimie de l'eau et des papiers cartons

Métiers d'avenir

Pré-requis d'entrée en formation
- Niveau 3ème, titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP) du secteur industriel ;
- ou aux élèves justifiant d'une scolarité suffisante dans une section scientifique de lycée technique ;
- ou d'enseignement général (seconde, première ou terminale).

Durée et organisation :
- Durée : 24 mois de formation
- Alternance : 3 semaines en centre
  3 semaines entreprise

Lieu de la formation :
- Éco-Campus Provence Formation
  445 rue Gabriel Besson
  04220 Sainte-Tulle

Dossier d'inscription :
- www.ecocampusprovenceformation.fr

Sa mission :

- Le titulaire du bac professionnel Procédés de la Chimie de l'Eau et des Papiers Cartons est un technicien de fabrication.
- Il travaille principalement dans les entreprises chimiques, parachimiques et de raffinage. Également dans les industries qui utilisent des procédés de production comparables : papier, pharmacie, agroalimentaire, ect...
- Il conduit une unité de production ou une partie de chaîne de production en vérifiant et en préparant les installations. Il lance, surveille, arrête le procédé.
- À partir des bulletins d'analyse et des mesures, il repère les anomalies, établit un diagnostic puis intervient en conséquence, dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Des postes à pourvoir dans des entreprises partenaires !

Formation titre professionnel : Électromécanicien de Maintenance Industrielle - Niveau 3

Métiers d'avenir

Public concerné :
- Être majeur

Pré-requis d'entrée en formation :
- Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Durée et organisation :
- Durée : 9 mois
- Alternance : 15 jours en centre
  15 jours entreprise
- Démarrage : rentrée proposée en octobre 2021

Lieu de la formation :
- Éco-Campus Provence Formation
  445 rue Gabriel Besson
  04220 Sainte-Tulle

Dossier d'inscription :
- www.ecocampusprovenceformation.fr

Sa mission :

Optimiser les machines industrielles et garantir leur bon fonctionnement/ assurer le bon réglage de ces machines.

- L'électromécanicien installe les machines neuves d'un atelier ou d'un chantier : machines de production, engins de levage...
- Il assure le montage des moteurs, roulements ou variateurs de vitesse, et établit les connexions électriques. Il procède aux différents réglages et vérifie le bon fonctionnement de l'ensemble.
- Son rôle principal est d'entretenir et dépanner les machines.

  Il réalise tous les contrôles destinés à repérer une anomalie, comme la surchauffe, la déformation ou l'usure d'une pièce. Il change alors les éléments défectueux.
- Lorsqu'une panne survient, il procède à une série de tests et de mesures pour trouver l'origine de la défaillance. Puis il remplace les pièces concernées, effectue les réglages nécessaires et remet la machine en service.

Des postes à pourvoir dans des entreprises partenaires !

1 JEUNE 1 SOLUTION



Le plan exceptionnel *" 1 jeune 1 solution "*, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc, afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route. Plan d'un montant de plus de 7 milliards d'euros, les missions locales sont au 1er plan avec les acteurs principaux de développement et il s'articule autour de 14 points et 3 thématiques principales.

FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE :

• Une compensation de charge de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre le 1er août 2020 et le 31 mars 2021.
Tout savoir sur l'aide à l'embauche des jeunes.

• Une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.

• Le dispositif *" emploi franc + "* : entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021, le dispositif emploi franc est renforcé avec le déploiement de *" l'emploi franc + "* avec une aide versée à l'employeur qui est revalorisée lorsqu'il recrute un jeune de moins de 26 ans (en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois).
Consulter le dépliant Emploi franc +.

• Des missions d'utilité sociale pour jeunes en quête de sens, avec la mise en place de missions de service civique supplémentaires (de 6 à 12 mois, indemnisées) pour permettre à des jeunes de gagner en expérience et compétences en s'engageant dans des associations, des collectivités territoriales, des services de l'État ou des établissements publics.

• La création d'emplois pour les jeunes de moins de 25 ans dans le monde du sport dans le cadre de l'action de l'Agence Nationale du Sport (ANS), au sein des associations sportives locales.

ORIENTER ET FORMER 200 000 JEUNES VERS LES SECTEURS ET MÉTIERS D'AVENIR :

• De nouvelles formations qualifiantes vers les métiers d'avenir grâce au Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) : 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur.

• Des formations dans le secteur du soin pour doubler les capacités de formation des aides-soignants, des infirmières et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années.

• Des formations numériques pour les jeunes non-qualifiés.

• Des parcours personnalisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans.

• Des places de formation supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.

• Doublement du nombre d'élèves bénéficiaires des cordées de la réussite et des parcours d'excellence.

ACCOMPAGNER PLUS PARTICULIÈREMENT LES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN CONSTRUISANT 300 000 PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE

• Renforcement des dispositifs d'inclusion durable dans l'emploi : Parcours Emploi Compétences (PEC) et Contrat Initiative Emploi (CIE).

• Augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi : Garantie jeunes ; parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ; doublement de l'accompagnement intensif jeunes (AIJ) mis en place au sein de Pôle emploi.

• Renforcement de l'accompagnement de jeunes vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport ou de l'animation en finançant le parcours SESAME.

#FRANCERELANCE

Retrouvez l'intégralité des mesures du plan de relance sur planderelance.gouv.fr.

Lancement de la plateforme nationale précisant Toutes les solutions pour l'avenir des jeunes (1jeune1solution.gouv.fr)

LES MISSIONS LOCALES AU CŒUR DU PLAN JEUNES

Insertion sociale et professionnelle #1jeune1solution
À CHAQUE JEUNE SA SOLUTION !

Pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, un plan de relance économique de 100 milliards d'euros a été lancé avec pour priorité la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi et 7 milliards pour le volet 1Jeune1solution.
Un de ses volets, le plan *" #1jeune1solution "*, comporte une série de mesures pour accompagner les jeunes face aux impacts de la crise sanitaire de la Covid-19.
Dans le cadre du plan 1jeune 1solution, les Missions Locales sont mobilisées pour réussir le plan jeunes. Le réseau des 440 Missions Locales accompagne chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Il joue un rôle clé dans le déploiement du plan 1jeune1solution.

→ Solution n°1 : Pousser la porte de sa Mission Locale
Le contexte actuel a engendré une dégradation des conditions de vie des jeunes. Bon nombre de leurs projets ont été remis en cause et l'avenir leur paraît incertain.
Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre à la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan gouvernemental 1jeune1solution (France Relance).
Selon leur niveau, leurs besoins, leurs difficultés, ils peuvent bénéficier de réponses individualisées pour définir un objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir un projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

L'objectif de la Mission Locale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Pour exemple, le versement de l'aide financière exceptionnelle des jeunes accompagnés par Pôle emploi ou l'Apec s'appuie sur un diagnostic, social et financier, de la situation du jeune, établi par les Missions Locales.
RAPPEL → Dans le cadre de la loi *"Pour une école de la confiance"*, la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

→ Plusieurs leviers d'actions
Les principaux leviers d'actions proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :
• Un accompagnement dans l'orientation,
• Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion,
• Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité : la Garantie jeunes,
• Un accompagnement adapté aux jeunes de 16 – 18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation,
• Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leurs projets,
• Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes,
• Des propositions de missions de Service Civique de proximité.

→ Pour passer en " Mode avenir ", une seule adresse, la Mission Locale du Pays d'Aix

Référent Mission Locale Aix sur la Ville de Peyrolles :
Mme Bouchra BENAMOU
Au bureau municipal de l'emploi tous les mardis et jeudis après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.

Prendre rendez-vous directement au 06.20.64.61.46 ou par mail : bouchra.benhamou@ml-pa.org



Mission Locale du Pays d'Aix



Céline SORRIBAS
Adjointe à l'environnement, cadre de vie et développement durable

RAPPORT ANNUEL 2019 DÉCHETS

Pour rappel, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est obligatoire depuis le 11 mai 2000 par le décret n°2000-404,imposant aux EPCI de le porter à la connaissance du public.
Il présente les indicateurs de l'activité déchets qui leur a été transférée par ses communes membres. Pour ce qui nous concerne, le Conseil de territoire est composé de 36 communes et de 391 954 habitants. (INSEE 2016)
Dans les grandes lignes il présente :

- les statuts et compétences
- la poursuite de la démarche hygiène et sécurité de pôle service à la population sur les déchets
- le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité déchets sur le territoire.
- le devenir des déchets triés
- la prévention des déchets
- la collecte des déchets ménagers et assimilés
- les installations
- le parcours des déchets
- les indicateurs financiers
- le bilan

Au total, 311 522 tonnes de déchets ménagers et assimilés sont pris en charge, soit 795 kg/hab/an, ce qui représente une hausse de 0.34% du tonnage par rapport à 2018 sur le territoire. Pour Peyrolles, cela représente 1 814 kg/hab/an.
Sur 2019 aucun des 12 242 autocollants *"stop pub"* n'ont été distribués sur la commune : cela s'explique par le fait que nous ayons fait des opérations les 2 années précédentes, donc une grande partie des boîtes aux lettres Peyrollaises sont équipées.
Pour les composteurs individuels 15 ont été distribués en 2019 soit 383 depuis 2008.
Aucun lombri-composteur n'a été distribué (dispositif pour appartement ou maison de village)

Pour cette raison , nous avons proposé une journée de distribution sur Peyrolles-en-Provence, le 10 avril. Ce dispositif a été précédé d'une campagne d'information afin de renouveler et déployer la pratique de compostage sur la commune. Passé cette date, les lombricomposteurs pourront être retirés sur Meyrargues les 28 avril, 26 mai et 23 juin de 15h à 18h30 (réservation obligatoire à faire sur le site www.paysdaix.fr)
En ce qui concerne le compostage collectif, la commune est en train de s'équiper d'un composteur pour recycler les déchets issus de la cantine scolaire. Nous allons aussi œuvrer afin que le compostage collectif (quartier, résidence) se mette en place dans le courant de l'année.
Peyrolles est dotée de 27 points d'apports volontaires aériens et enterrés, pour la collecte du tri sélectif (papiers, plastiques, verre), et 3 pour les OM. Cela représente un ratio de 309 kg/an/ha, ou encore 1557 tonnes sur la commune pour les déchets ménagers résiduels des ménages mais également ceux de l'activité économique.
L'ensemble des tonnages par catégories est repris de manière plus détaillée dans le rapport. (OM, verre, plastique, papiers, textiles).
Pour rappel un calendrier des collectes est mis à disposition des administrés sur le site de la Métropole, de la commune, et aussi à la demande en mairie.
Les installations telles que les déchèteries, les centres de transfert, les services de traitements et leur fonctionnement, ainsi que les produits d'exploitations (lixiviat, biogaz) y sont présentés. Pour Peyrolles 32 623 visites ont été effectuées en 2019. Cela représente 3 605 tonnes de déchets déposés, soit 111 kg/visite/an. On note une hausse de la fréquentation de 5,3%.
Ce rapport présente aussi la démarche de certification ISO 14001 (outil de référence pour prendre en compte les enjeux environnementaux dans le but d'améliorer les performances environnementales)
Les indicateurs financiers vous expliquent comment se composent les dépenses et les recettes liés aux services de la collecte des déchets tous déchets confondus.
Pour finir donc le bilan reprend sur l'ensemble du territoire toutes les actions menées par les différents services de la Métropole en matière de déchets.



CERTIFICATION PEFC

Depuis le 16 février dernier, lors du conseil municipal, l'ensemble des élus a voté à l'unanimité l'adhésion au système de gestion forestière durable PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cette certification a pour ambition de préserver les forêts, garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'homme aujourd'hui et pour l'avenir.
Gardienne de l'équilibre forestier, PEFC porte la certification de gestion durable des forêts de la région. Elle est certifiée et auditée chaque année à ce titre par un organisme certificateur indépendant.
A travers ces contrôles PEFC garantit au consommateur final un bois issu des forêts gérées durablement et sources contrôlées, selon les règles définies par la certification nationale.
Elle accompagne, contrôle et impulse les règles de la gestion forestière.

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Avec notre forêt communale que vous connaissez parfaitement, la commune est classée zone sensible face aux feux de forêt. Nous vous rappelons donc que l'action de débroussaillement y est donc essentielle.

Débroussailler est une nécessité :

- pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens
- pour limiter la propagation du feu et diminuer son intensité
- pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers

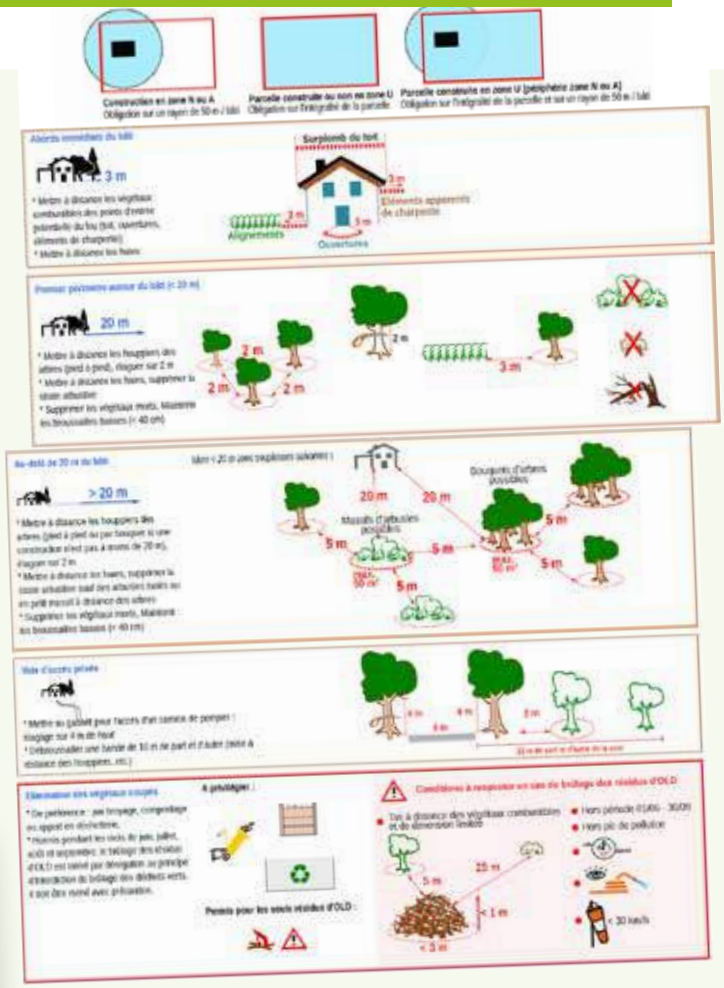
Débroussailler est une obligation :

La loi oblige tout propriétaire d'un terrain situé en forêt, ou à moins de 200 mètres d'une zone forestière, à débroussailler son terrain et le chemin d'accès. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté des obligations légales de débroussaillement. Le non-respect des obligations de débroussaillement est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

IMPORTANT ! Le maintien en état de débroussaillement doit être assuré de manière permanente, tout au long de l'année, et non pas seulement à l'approche de la saison estivale.

Pour plus de détails sur la réglementation relative aux obligations légales de débroussaillement, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la mairie.





http://www.peyrolles-en-provence.fr/informations.html
Fichier à télécharger "obligation légale de débroussaillement "



Béatrice BALP
Conseillère municipale déléguée au suivi de la conformité de la Commune au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la veille juridique, à l'obtention d'un label relatif au Développement Durable

LA 4ÈME ÉDITION DU CONCOURS PHOTOS "MON ARBRE" EST LANCÉE !

Chaque photo publiée sur la page Facebook raconte une histoire ou témoigne d'une émotion, d'un souvenir, d'une impression. Là est l'essentiel ! Arbres têtards, arbres à cavités ou encore arbres réservoirs de biodiversité : ce sont autant de belles histoires à partager ! Ils sont à l'origine du concours-photo *" Mon Arbre "* lancé par l'Agence ITER France, engagée dans la préservation des arbres anciens à Cadarache, Ribiers, Mazaugues et Saint-Vincent-sur-Jabron au titre de ses obligations de compensation des défrichements du site ITER à Cadarache.

Les photos de *" Mon Arbre "* participent à une volonté de partage des connaissances. Chaque photo témoigne de l'importance de l'arbre dans nos espaces ; véritables monuments végétaux ou, au contraire fragiles, diversité de milieux et de paysages.

Ouvert au plus grand nombre, photographes débutants ou plus aguerris et des enfants, la participation est gratuite.

Huit catégories sont proposées aux participants : l'arbre dans la ville, noir et blanc, l'arbre et ses fruits, l'arbre et les oiseaux, le chêne, l'arbre selon les saisons, l'arbre d'ailleurs, catégorie *" juniors "* à partir de 7 ans. Chaque photo est accompagnée d'un texte du photographe, invité à prendre la plume. Une façon de poursuivre le voyage et, qui sait, d'aller à la rencontre de l'arbre qui vous aura interpelé à Peyrolles-en-Provence et de mettre en lumière le patrimoine et la biodiversité de notre village !

La photo ci-dessous est celle du lauréat 2020, un Vinonnais. Peut-être un Peyrollais en 2021 avec le beau patrimoine forestier que nous avons la chance d'avoir sur notre commune ! Alors photographiez et partagez votre arbre sur la page Facebook *" Mon Arbre "* jusqu'au 31 Juillet 2021 !

Règlement 2021 http://www.itercadarache.org/images/actualites/2014/2021_reglement_Mon_Arbre.pdf

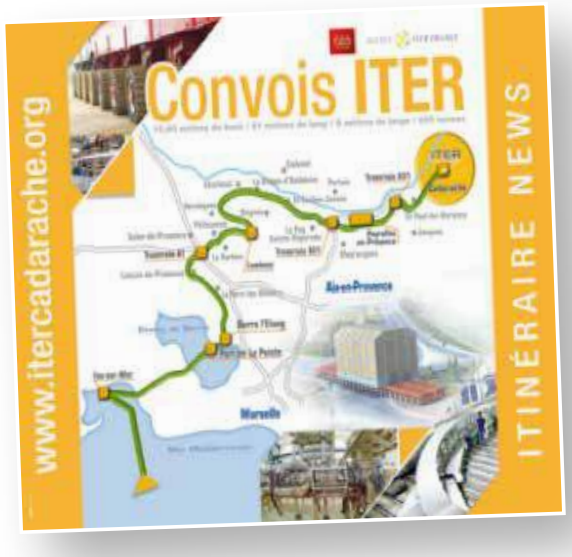


CONVOIS ITER

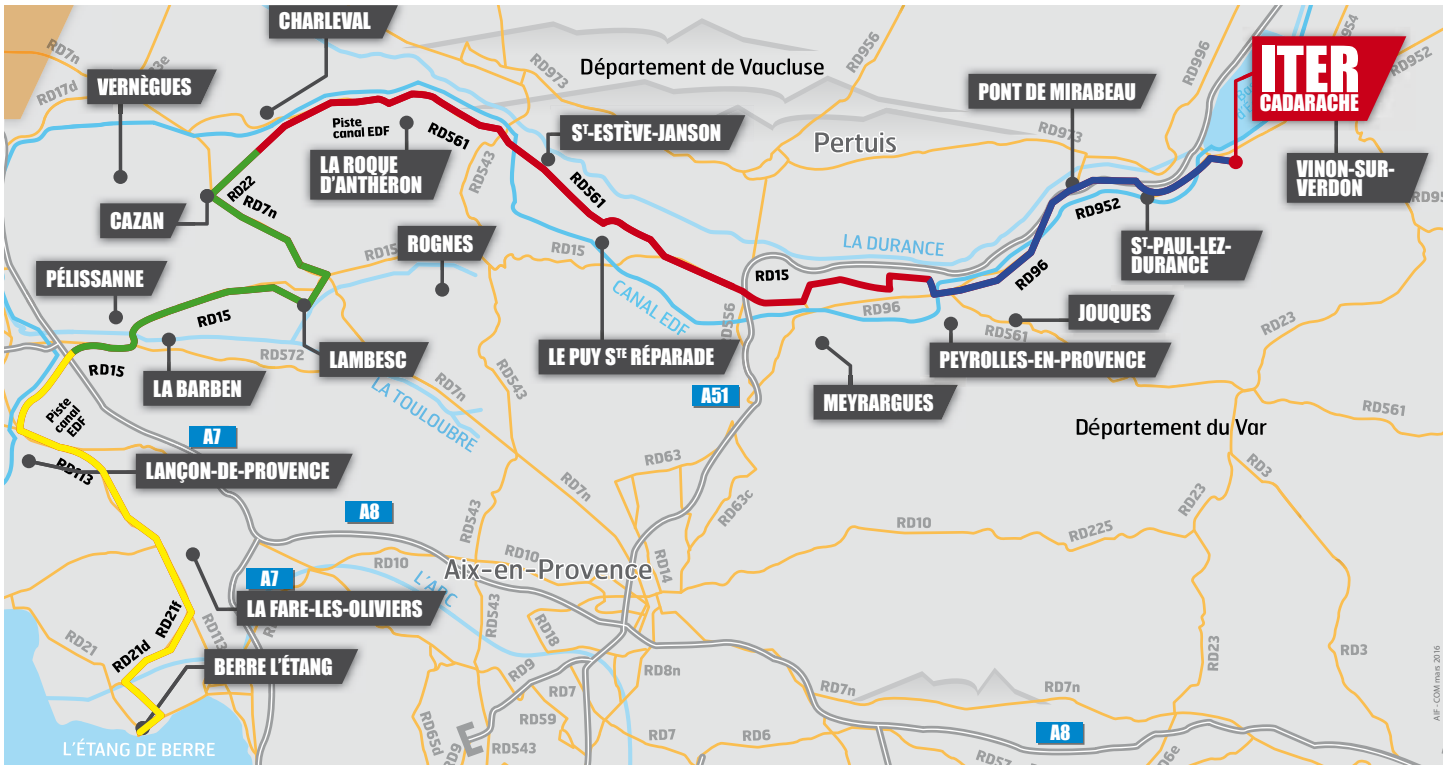
Depuis le **premier convoi ITER en janvier 2015** transportant le premier transformateur électrique (il y en a eu de nombreux autres depuis) destiné à alimenter et à refroidir les bobines magnétiques et les systèmes de chauffage de l'installation de recherche ITER, **se sont succédés en 6 ans plus de 50 autres convois** transportant divers composants du tokamak ITER fabriqués depuis 35 pays répartis dans le monde entier et acheminés depuis Berre-l'Etang jusqu'à Cadarache sur un itinéraire terrestre spécifique de 104 km qui passe par Peyrolles-en-Provence !

Fin mars 2021, c'est 119 composants HEL (Highly Exceptional Load) qui auront été transportés en 54 convois seulement. En effet, pour minimiser les contraintes pesant sur les usagers de la route et les riverains de l'itinéraire ainsi que pour économiser les deniers de l'Etat, les transports sont regroupés en *" trains de convois "* dès que cela est possible. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir deux, trois, voire quatre remorques les unes dernières les autres.
Parallèlement, 46 composants de moindre importance ont circulé de jour sur l'itinéraire, marquant généralement une pause méridienne sur la piste de Peyrolles-en-Provence.
Compte tenu de ce bilan, **il reste environ 80 gros composants** à acheminer sur le site ITER pour achever la construction de ce réacteur expérimental, prévue pour la fin de l'année 2025.

16 communes traversées par les convois ITER : Berre l'Etang, la Fare-les-Oliviers, Lançon-de-Provence, Pélissanne, La Barben, Lambesc, Vernègues, Charleval, La Roque d'Anthéron, Rognes, Saint-Estève-Janson, Le Puy-Sainte-Réparade, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Jouques et Saint-Paul-lez-Durance.



25 autres communes sont impliquées dans la mise en place de déviations via des itinéraires de substitution fléchés et activés en tant que de besoin en fonction de la position et de l'avancement du convoi.



Au plus près de chaque tronçon emprunté par le convoi ITER, les riverains peuvent emprunter, en fonction des indications de la gendarmerie, des itinéraires de contournement qui eux ne sont pas fléchés.

Les 33 composants les plus imposants concernent :
•9 éléments en acier inox de 600 tonnes constituant la chambre à vide (9 m de large, 14,50 m de long et 8,50 m de haut) ;
•19 bobines supraconductrices toroïdales en acier inox pesant chacune 400 tonnes (10 m de large, 17, 50 m de long et 4,50 m de haut) ;
• 2 bobines supraconductrices poloïdales en acier inox pesant 450 tonnes (11 m de large, 13 m de long et 4,50 m de haut) ;
• 4 poutres de pont roulant de 190 tonnes en acier (5,20 m de large, environ 47 m de long et 4,30 m de haut).
Mais ont aussi été transportés des éléments du cryostat qui est un énorme cylindre permettant d'isoler des aimants refroidis à -270°C !
Il y aura une trentaine de bobines à transporter depuis la Chine. Mais à quoi servent ces bobines ?

HISTOIRE DE BOBINES
Elles participent à la magie du système. Trente bobines vont permettre de produire un extraordinaire enchevêtrement de champs magnétiques qui maintiennent le plasma en forme d'anneau et participent à l'éloigner des parois internes. On compte :
• les dix-huit bobines toroïdales positionnées verticalement autour de la chambre à vide ;
• les six bobines poloïdales installées à l'extérieur de l'enceinte à vide et de la structure magnétique toroïdale ;
• les six bobines constitutives du Solenoïde Central pour l'injection d'un très fort courant ;
• les dix-huit bobines de correction chargées de réduire des irrégularités dans les champs magnétiques résultant d'imperfections provoquées par la position et la géométrie des bobines principales.



La coordination de ces transports de composants exceptionnels par leur taille (jusqu'à 11 mètres de large, 10 mètres de haut) et leur poids (jusqu'à 800 tonnes) est assurée par l'Agence ITER France.

Ces convois sont acheminés exclusivement de nuit, durant 1, 2, 3 ou 4 nuits. Autour du convoi une *" bulle "* de protection mobilise une centaine de personnes allant des prestataires qui démontent et remontent les panneaux de signalisation, des gendarmes assurant la sécurité du convoi et la gestion de la circulation en amont et en aval du convoi, du personnel du transporteur et du logisticien, ...
Chaque remorque est adaptée aux caractéristiques, notamment masse et largeur, du composant à transporter. Les plus importantes, utilisées pour le transport des bobines ou des secteurs de chambre à vide sont constituées de dix-huit lignes d'essieux en quatre files (288 pneunatiques) et représente un poids de l'ordre de 200 tonnes !

En 2020, l'activité sur l'itinéraire de transport grand gabarit ITER a été très importante puisque vingt-neuf composants XXL ont été acheminés entre Fos sur mer et le site ITER. Cette forte accélération des livraisons est liée à la montée en puissance de la phase d'assemblage du tokamak en cohérence avec le planning de construction du tokamak qui devrait produire son premier plasma en décembre 2025.
Le lancement officiel de la phase d'assemblage a eu lieu le 28 juillet 2020 en présence *" virtuelle "* du Président Emmanuel Macron qui s'est exprimé en disant :
" ITER est un acte de confiance en l'avenir [...] Grâce à la science, demain peut être meilleur qu'hier. "



Compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, il a fallu mettre en place des processus spécifiques permettant de poursuivre les transports pendant les périodes de confinement, ce qui a permis de respecter le calendrier de livraison ainsi que le planning directeur du projet ITER.
Le composant le plus lourd (premier élément de la chambre à vide), encore jamais transporté sur l'itinéraire ITER, a transité durant quatre nuits de Berre à Cadarache du 3 au 7 août 2020 : le poids du composant (600 t) et celui de la remorque représentait un colosse de 809 tonnes.

L'année 2021 sera également caractérisée par une forte activité de transport sur l'itinéraire ITER. Le planning prévisionnel fait état d'une trentaine de composants à transporter, parmi lesquels six bobines toroïdales et deux secteurs de chambre à vide.
Pour s'abonner à la revue ItineraireNews :
http://www.itercad.org/abonnement_nl.php



LES ÉVÈNEMENTS DU COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2020 blanche en termes d'activités, le Comité des Fêtes de Peyrolles-en-Provence a le plaisir de vous informer de la tenue de la 17ème Foire du Roy René le 18 et 19 Septembre 2021. La taille, le nombre d'exposants et de participants, les spectacles seront à l'image des dernières foires. Comme d'habitude, les accès et parkings seront gratuits et nos buvettes vous permettront de vous restaurer et étancher votre soif. Nous vous accueillerons avec joie, petits et grands, durant ces 2 jours festifs.

Nous prévoyons également d'organiser la Fête de la Musique, la Fête Nationale, du 14 juillet, la Fête Votive et le marché de Noël en espérant que la situation sanitaire nous le permettra.

Bien entendu ces manifestations auront lieu sous réserve des contraintes sanitaires et restrictions légales en vigueur à ces moments-là .

A très bientôt







ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES LEÏ PITCHOUN

La super tombola de début d'année a rencontré un franc succès. Merci à tous les participants et bravo aux heureux gagnants. Grâce aux fonds récoltés, l'association a offert, en partenariat avec la boulangerie du Pétrin de Fanny, un chocolat de Pâques à chaque enfant scolarisé sur l'une des 2 écoles (maternelle et élémentaire).
Par ailleurs, pour les gourmands, une tombola de Pâques est organisée à l'école maternelle avant les vacances de printemps avec un beau chocolat à gagner.
L'A.P.E Leï Pitchoun continue ses actions, pour nos enfants, malgré ces mois difficiles.

N'hésitez pas à nous rejoindre via notre page Facebook.
Prenez soin de vous.

LES MINI-POUCES TOUJOURS EN ACTION

L'association les Mini Pouces espère pouvoir organiser son vide-poussettes au mois de novembre si tout va mieux.
Il reste quelques places si vous avez besoin d'une garde pour des enfants de 0 à 6 ans, nous acceptons les périscolaires, réservez déjà pour le mois de septembre.
Avec les beaux jours qui arrivent nous allons pouvoir emmener les petits au parc de la maternelle qui est sécurisé ainsi les enfants peuvent s'amuser en toute liberté.

1 2 3 PETITS PAS



Une association de parents, un espace de vie social pour la famille (agréé CAF), pour créer du lien entre tous.
L'association 123 Petits Pas a été créée par les parents afin d'accompagner les parents dans leur *"métier de parents"*, de valoriser l'épanouissement des enfants et adolescents, de prévenir les difficultés liées à l'adolescence, de privilégier et favoriser les relations intergénérationnelles, et contribuer au développement social de la commune.

Notre démarche : Tisser et renforcer les liens entre les habitants, et entre les générations, Progresser dans l'apprentissage de la langue français, Soutien face à la fracture numérique...

Nos activités : L'accueil Parents - Enfants de 0 à 3 ans, l'apprentissage du Langage des Signes Français, passerelle avec l'école maternelle, soirée pyjama, vide poussette, des ateliers Parentalité, des ateliers vie pratique, des ateliers échanges de savoirs et de l'alphabétisation.



Face à la pandémie qui touche la France et le monde, nous avons malheureusement dû mettre nos activités en sommeil, tout en gardant le contact avec nos adhérents et bénévoles afin d'essayer de les soutenir au quotidien.

Notre page Facebook : @Association123PetitsPas est régulièrement mise à jour avec des informations, et des liens en rapport avec nos activités (contes et histoires à écouter, activités et actualités, et autres ressources liées à la situation exceptionnelle).
Nous espérons ainsi pouvoir vous aider dans votre quotidien.
Notre boîte mail et notre téléphone portable restent à votre disposition pour une écoute, un soutien et la création de projets...
Faites-nous part de vos besoins !

Nous mettons en place des lives, visios et/ou groupe de paroles à distance (pour le moment) afin que chacun puisse exposer ses problèmes et être épaulé par des personnes compétentes, et également échanger autour des difficultés rencontrées.
Pour l'heure nous ne pouvons pas donner de date pour la reprise totale de nos activités.

Les inscriptions et renseignements pourront se faire par téléphone, mail ou par Facebook.
Pour toutes questions ou tout projet nous restons à votre écoute et nous vous répondrons.
Un immense merci aux bénévoles et aux adhérents pour leur investissement et leur soutien !

Renseignements : 06 73 07 98 79
Courriel : 123petitspaspeyrolles@gmail.com
Facebook : @Association123PetitsPas

TENNIS CLUB PEYROLLAIS AU RALENTI...

Cette année encore, le TCP marche au ralenti à cause de la situation du moment. Mais nous avons la chance de fonctionner en extérieur.

Certains cours, ceux qui ont lieu avant le couvre-feu, ont donc pu être maintenus, et des aménagements ont été faits pour les enfants ayant habituellement leur cours en fin de journée, afin qu'ils puissent également jouer. Les mercredis et samedis restent donc deux journées animées au club.

Concernant les adultes, ceux qui le peuvent se retrouvent les samedis après-midi afin de continuer leur pratique du tennis, toujours dans une ambiance très conviviale.





LE TEMPLE DE SHAOLIN SOUS L'ANNÉE DU BŒUF

Après une année du Rat difficile nous rentrons dans le cycle du Bœuf. Comme lui nous travaillons avec force et courage par tous les temps !!
Nous avons dû, comme beaucoup, nous adapter : entraînement par vidéo, puis par petits groupes d'enfants, puis en extérieur, puis uniquement les samedis et mercredis avant 18h....

Et malgré tout notre effectif n'a que très peu diminué et les progrès sont au rendez-vous.
Et même si nous n'avons toujours pas de compétition ou championnat, l'esprit d'équipe et bel et bien toujours là !
La remise des ceintures pourra avoir lieu !
Dans un contexte particulier, mais il aura lieu. Nos 2 champions de Peyrolles : Johan Semour (14) et Clément Vaudagne (14) pourront normalement présenter leur diplômes de ceintures noires cette saison (diplôme à vocation professionnelle).

Après avoir amené plusieurs fois les couleurs de Peyrolles sur les marches des podiums nationaux ces 6 dernières années, ils montreront leurs connaissances à huis clos face à un jury d'experts en art martiaux chinois, pour décrocher leur ceinture de très jeunes maîtres.

Alexandre Cordaro
Sifu du Temple Shaolin

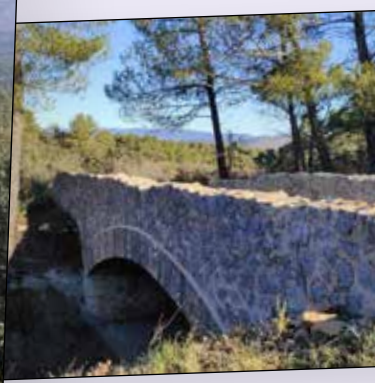


BVHCP, TRISTE MAIS PLEIN D'ESPOIR !

Nous espérions tous commencer cette année 2021 sous de meilleurs auspices, retrouver les filets de badminton, les terrains de hand ou encore les paniers de baskets... malheureusement, la pandémie remet, encore une fois, tout en question !
Les filets de badminton restent soigneusement rangés, les petits ballons ronds dorment sur les étagères, et les paniers de basket ne voient plus l'ombre d'un ballon...quelle tristesse !
Seule la section Running, de par ses activités en extérieur, arrive à tirer son épingle du jeu et propose, le samedi après-midi ou le dimanche matin, des sorties à ses adhérents. C'est ainsi que des petits groupes de coureurs se donnent rendez-vous (dans le respect des consignes sanitaires) pour partir à l'assaut ou à la découverte des sentiers et chemins de notre belle colline : cheminer le long de l'ancien Canal du Verdon, monter à la vigie de Meyrargues, à la chapelle du Concors, découvrir aussi la vieille voie romaine et son aqueduc antique...
Ces sorties permettent, outre le fait de se maintenir physiquement et mentalement en forme, de conserver les liens entre les adhérents toujours heureux de se retrouver pour *" souffrir "* ensemble dans les dénivelés mais surtout, partager de francs moments de partage et de bonne humeur !
C'est pourquoi les entraîneurs de la section Running ont eu l'idée de proposer aux adhérents de la section Badminton, mais également aux équipes Sénior des équipes de Handball et Basket, de les rejoindre lors de sorties *" nature "*. Et oui, interdits de gymnase depuis de trop longs mois, ils sont privés de volants pour les uns qui les fait tourner en rond, privés de chabala pour les autres et de swich pour les derniers...alors il est évident qu'il devient moralement parlant, de plus en plus difficile à accepter la situation !
Nous espérons que nos escapades forestières leur permettront de retrouver le moral, maintenir le physique, mais surtout, nous souhaitons par ces sorties communes, rapprocher ainsi les différentes sections du BVHCP dont les membres ne se connaissent parfois pas du tout. Un planning de sorties sera communiqué rapidement.

Plus on est de fous, plus on rit, non ? Bien entendu, si nous arrivions à fédérer les différentes sections à nos échappées, celles-ci devront l'être dans le respect des obligations sanitaires. Aussi, la Direction du club n'oublie pas les jeunes handballeurs... non ! Comme leurs aînés, la colle, les ballons, les matchs, les copains leur manquent...C'est pourquoi, en fonction de l'évolution des interdictions sanitaires, il est envisagé d'organiser le samedi toute la journée et le dimanche matin, des séances d'entraînement qui se dérouleront en extérieur : nous pensons aux terrains de hand du collège et pourquoi pas, sur les terrains de sable au lac ; bien entendu, cela dépendra d'abord des autorisations d'accès à ces espaces de jeu et ensuite, des conditions météo. À suivre...
Encore une fois, malgré la pandémie, malgré les privations qui sont imposées aux associations sportives, **restons unis et guidés par la même passion : celle du sport !**





GRAND CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES ARTS PLASTIQUES DE PEYROLLES-EN-PROVENCE DU 8 JUIN AU 9 JUILLET 2021

L'Association Internationale *"Optimisme dans l'art"* a la joie de vous annoncer que, malgré la situation sanitaire et plusieurs confinements, notre équipe avec 86 artistes participants présenteront 168 œuvres, au Grand Concours-Salon des Plastiques de Peyrolles-en-Provence. L'équipe est très solidaire et motivée ! Notre prochain rendez-vous pour ce Grand Concours - Salon des Arts plastiques qui a déjà été deux fois reporté, aura lieu du 8 juin au 9 juillet 2021 au Château du Roy René et à l'Office du Tourisme ! Les heures d'ouverture d'exposition : Mairie de Peyrolles-en-Provence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; Office de Tourisme du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 10h à 12h30.

Les artistes seront primés, rémunérés et récompensés ! Les dates de la remise des prix pour chaque section-technique seront communiquées à chaque participant au début du mois de juin !

A partir du 5 mai nous préparerons le catalogue du Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence avec la sélection des œuvres de 2020 !

Ce Grand Concours-Salon des Arts Plastiques est organisé en partenariat avec la Mairie et l'Office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence, avec la participation des mécènes : Musée Granet, Fondation Vasarely et ABC Industrie de Peyrolles-en-Provence ! Si d'autres entreprises ou sociétés ont le plaisir de bien vouloir participer à titre de mécénat, BIENVENUE, la culture a besoin de votre aide actuellement comme jamais ! Envoyez votre proposition par e-mail : peyrolles.concours.art@outlook.fr.

Vous pourrez découvrir les œuvres des artistes : professionnels, confirmés, amateurs et débutants dans les 13 sections techniques: dessin, pastel, peinture à l'huile, peinture à l'huile moderne et abstraite, peinture à l'huile - paysage, acrylique, aquarelle, sculpture, céramique, mosaïque, mosaïque décorative et moderne, vitrail, photographie.

Une conférence - visite guidée sera proposée le mercredi 9 juin à 14h30 à l'Office de Tourisme et au Château du Roy René. Vous pouvez vous inscrire aux visites guidées : chaque lundi (à partir du 14 juin) à 10h30. Le mercredi 23 et 30 juin 10h30 et 14h 30. Chaque jeudi et vendredi (à partir des 17 et 18 juin) : 10h30.

Renseignements et inscriptions pour la conférence et visites guidées : peyrolles.concours.art@outlook.fr
ou tel. : 06.80.30.51.28. Nous vous attendons nombreux !

Les cours de l'Académie des Arts Plastiques sont maintenus, mais suite aux mesures sanitaires appliquées par le gouvernement, les modifications des heures et la réception du public sont les suivantes :

JEUDI : de 14h30 à 17h45, les cours pour les collégiens et les lycéens après l'école, pour les adultes (le travail à la maison avec le matériel et les consignes).
VENDREDI : de 14h30 à 17h45, les cours pour les collégiens et les lycéens après l'école, pour les adultes (le travail à la maison avec le matériel et les consignes).
SAMEDI : de 14h30 à 17h, les cours pour les enfants et les adolescents.
STAGE D'ÉTÉ : du 5 au 9 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et du 19 au 23 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h30,
Espace Albert Laurent à Peyrolles.

Tous les renseignements :
Association Internationale *" Optimisme dans l'Art "* - Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence , Larissa PEREKRESTOVA-CLION, tel : 06.80.30.51.28
email : larissa.perekrestova@neuf.fr ;
site : http://www.mosaique-larissa.com/



LES INFOS DU CNPA CLUB AVIRON LAC DE PEYROLLES

Assemblée générale au mois de décembre
L'année 2020 s'est terminée avec la tenue de l'assemblée générale pour faire le bilan en cette période très particulière. Malgré les difficultés rencontrées, le club cherche des solutions pour être réactif et s'adapter aux multiples changements suites aux directives gouvernementales.
L'activité de plein air permet de pratiquer en individuel et la pratique de l'ergomètre reste un moyen de se préparer physiquement à ramer le moment venu.
Sur le plan financier, les dirigeants mettent toute leur énergie, après consultation du plan de relance pour le sport, à faire les demandes qui pourraient aider le club notamment à enrichir le nombre de bateaux pour continuer les activités et répondre aux besoins des adhérents.

Récompenses de Provence en Forme et de la Fédération Française d'Aviron
La commission d'expert en sport santé de *" Provence en forme "* a décerné au club le Label *"Sport Santé sur Prescription"*.
D'autre part la F.F. Aviron a décerné pour l'année 2021 le label *"École Française D'Aviron"* 2 étoiles à l'association CERCLE NAUTIQUE DU PAYS D'AIX avec les mentions complémentaires suivantes : AviFit / Aviron Santé.
Ces récompenses témoignent d'une qualité d'accueil et de pédagogie dont les pratiquants peuvent bénéficier tout au long de l'année.

Marathon sur rameur : 3 filles en action
Elodie T., Pauline et Elodie R. ont fait le marathon sur rameur le 24 janvier 2021. Chacun pouvait, en se connectant en ligne, les accompagner en rameur, vélo elliptique, vélo d'intérieur, tapis de course...ou simplement les encourager. Bravo pour l'effort en équipe et la réussite de l'épreuve.

AviFit : ramer sur ergomètre
Pour reprendre les séances d'AviFit et renouer avec cette activité, depuis début février, une séance est proposée en plein air le samedi matin à partir de 10h30 dans le strict respect des gestes barrières.
C'est l'occasion de retravailler ensemble et dans la bonne humeur la condition physique en général, le cardio ou le renforcement musculaire. Tous les adhérents y sont conviés.

Championnat de France indoor
Le 25 février 2021 le club a répondu présent à un rendez-vous annuel incontournable : Championnat de France d'aviron indoor. C'est sous la forme d'un événement connecté que s'est déroulé cette compétition. Les rameurs et les spécialistes ergomètres ont répondu présents pour participer aux épreuves sur 500 m, 2000 m en individuel ou par équipes. En équipe, chacun réalisait l'épreuve simultanément sur 500 m et le résultat fut la moyenne des 4 temps. Cette compétition a permis de récréer des liens entre licenciés et les clubs à travers une retransmission en ligne. Les adhérents des clubs étaient invités à se connecter pour soutenir les rameurs. Des animations soutenues par la MAIF et tous les partenaires de la FFA offraient des temps forts qui mettaient en jeu des lots à gagner notamment des ergomètres.
Les rameurs du club se sont préparés à cette compétition et ce n'est pas moins de 20 licenciés qui ont défendu avec enthousiasme et sous les encouragements de tous les couleurs du CNPA.
Félicitations à Elodie Tassy pour sa médaille de vice-championne de France dans la catégorie *" 50-54 ans Femme "* sur 2000 m.
L'aviron indoor occupe une place importante pour les rameurs pour s'entraîner et travailler la condition physique pour ensuite être performant sur l'eau.

Entraînement des jeunes
Les jeunes rameurs se retrouvent le mercredi et samedi pour suivre les séances préparées par Théo et Jean-Marc. La régularité et le travail avec rigueur permettent de se préparer avec sérieux pour le Championnat Régional Jeunes qui se déroulera le 30/05/2021 sur notre beau lac de Peyrolles.
En cette période compliquée pour le sport des jeunes catégories, une compétition interclub sous l'initiative du CA Marseille permet aux jeunes de se confronter semaines après semaines sur différentes épreuves contre tous les clubs de la zone sud-est avec à l'heure actuelle de très bonnes performances pour les jeunes Peyrollais, avec une grande majorité se classant dans le top 100 général et pour certains la première place de leur catégorie ! Concernant les juniors, ils se maintiennent en forme avec les différentes animations Indoor ainsi que les préparations et chrono ce qui leur permet d'avoir un semblant de compétitions et de se mesurer à d'autres jeunes un peu partout en France.
Pendant les vacances nos jeunes ont pris soin de leur club en aidant bénévolement pour le montage des lignes d'eau ainsi que l'entretien du matériel ! Ainsi le matin ils étaient présents pour le club et l'après-midi présent sportivement sur l'eau pendant le stage.

Stages vacances de printemps
Des stages sont proposés lors des vacances scolaires pour accueillir les enfants et les adultes curieux, désireux de découvrir l'aviron mais aussi pour permettre aux initiés de se perfectionner. Ils se dérouleront sur 2 périodes : du 26/04 au 30/04 et du 03/05 au 07/05 2021 de 10h à 12h sur le plan d'eau à Peyrolles.
Vous êtes intéressés par la pratique de l'aviron ?
Vous souhaitez des renseignements ?
N'hésitez pas à nous contacter :
- par mail : avironpaysdaix@gmail.com
- via notre site : www.cnpa-peyrolles-aviron.fr
- par tél. : 04.42.96.36.91 ou J-Marc au 07.82.30.30.79
- via Facebook



CNPA ORGANISATEUR DE LA RÉGATE DU PAYS D'AIX CHAMPIONNAT JEUNE PACA DIMANCHE 30 MAI 2021

Le Cercle Nautique du Pays d'Aix organise la Régate du Pays d'Aix, **support du Championnat Jeune PACA, sélectif pour le Championnat de Zone.**
Cette compétition se déroulera sur le lac de PEYROLLES le dimanche 30 mai 2021.

Les épreuves se disputent sur **une distance de 1 000 m**, en eau morte, en ligne droite, avec un balisage Albano sur 6 couloirs et courses chronométrées.
Les participants concourent **en bateaux skiff (solo) double et quatre.**

Afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour une réussite de cette régate, le Pays d'Aix et la Mairie de Peyrolles sont présents pour répondre aux besoins concernant la sécurité et l'organisation à chacune des étapes pour la mise en place de la journée.
De son côté le club avec tous les membres, volontaires, met tout en œuvre pour organiser cette manifestation au lac de Peyrolles.

Nous espérons que tous les participants pourront être encouragés par de nombreux spectateurs curieux de voir une compétition d'aviron près de chez eux au lac de Peyrolles.



PEYROLLES RÉTRO, LE PATRIMOINE ET LE VIDE-GRENIERS DU 1ER MAI

Peyrolles Rétro a été créé en 1989 par des passionnés de la moto et de l'automobile. Puis, notamment sous la conduite des deux derniers présidents Roland Maurel et Martine Fauvet, d'autres centres d'intérêt ont intégré notre association. Parmi ceux-ci, le patrimoine de notre village occupe la première place. La nouvelle équipe poursuivra cette évolution tout en y apportant un nouvel élan.
Nos activités ont été réduites en 2020 (vous avez bien une petite idée de la raison...), mais nous espérons relancer la *" machine "* en 2021. Qu'est-ce qu'elle fait, cette *" machine "* ?

- Rencontre Auto-Moto
- Rencontre de Modélisme
- Excursions sur le thème *" Patrimoine "*
- Conférences sur l'histoire et le patrimoine de Peyrolles
- Organisation de vide-greniers (notamment celui du 1er mai)
- Visites lors des Journées Européennes du Patrimoine
- Visites à la demande, des monuments de Peyrolles

Tout cela dépend évidemment de l'humeur de ce satané virus !
Suivez nos activités dans le prochain Peyrolles Info et bientôt sur notre site et les réseaux sociaux.

MARCHÉ AUX PUCES - VIDE-GRENIERS SAMEDI 1er MAI 2021 - EN CENTRE VILLE INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Peyrolles Rétro a le plaisir de vous informer que le vide-greniers aura bien lieu cette année avec les précautions sanitaires en vigueur, sauf si l'évolution de la situation sanitaire nous en empêche. De ce fait, il y aura malheureusement moins d'emplacements que les années précédentes.

Prix d'un emplacement : 2,50 € le mètre
Associations et commerçants Peyrollais : 4 mètres gratuits
Enfant moins de 12 ans : 2 mètres gratuits par famille
Accueil exposants de 6h à 8h, s'adresser aux placiers en gilet fluo.
Renseignements : Bob Timmerman – 06.77.16.26.48
ou Martine Fauvet – 06.86.86.62.39
Courriel : bob.timmerman@orange.fr

Si vous souhaitez exposer, merci de déposer les documents nécessaires (copies de carte d'identité et justificatif de domicile) avec vos coordonnées et votre numéro de portable dans la boîte aux lettres de Peyrolles Rétro dans la cour de la Mairie ou de les envoyer à l'adresse suivante :

Association PEYROLLES RETRO
c/o Bob Timmerman
300, chemin du Turquet
13490 JOUQUES





Michaël FUCHS

TRACONNADE : AQUAE SEXTIAE AQUAEDUCTUM...

Pour les lecteurs qui avaient lu le premier épisode dans le Peyrolles Info n° 114, aujourd'hui, voici le second dédié à la partie technique de l'ouvrage ; mais cette fois-ci, je ne serai pas seul à la manœuvre, pas seul à l'écriture.

En effet, suite à ma première publication, j'ai été contacté par Marc FUHRY, un passionné Peyrollais, un puit de connaissances sur Traconnade. Avec Bernard FINO, il étudie depuis des années l'aqueduc romain, a publié des rapports dans des revues scientifiques et pour le Ministère de la Culture. Nous avons beaucoup échangé, et au fil de l'eau j'ai beaucoup appris ; je le remercie infiniment pour son aide, son autorisation à citer certains résultats de ses recherches et la photo fournie pour illustrer cet article.

J'avais programmé 2 publications... mais à mon humble avis, il faudra trois peut-être quatre éditions pour tenter de vous expliquer au mieux les techniques qui avaient été employées, tellement le sujet est vaste et long...de 31 kilomètres !

Si le traité de Vitruve constitue une référence incontournable pour l'architecture romaine en général, les aqueducs sont les seuls ouvrages qui aient bénéficié, dans l'Antiquité, d'une étude, celle de Frontin. Grâce à ses écrits, les architectes avaient toutes les clefs en main pour bâtir (enfin, faire bâtir !) Traconnade, le plus important des aqueducs d'Aquae Sextiae : 31 km de long, une eau captée à Jouques (267 m), qui va traverser le bassin de la Durance, le plateau de Venelles (qui culmine à 355 m) par un tunnel long de 8 km (une prouesse technologique !), et terminer dans le bassin de l'Arc à Aix, en bas de la colline de St-Eutrope (très certainement sous l'Aviation Civile, aux abords de la rue de la Violette) dans un château d'eau *(castellum divisorium)*, à une altitude estimée à 230 m.

Les contraintes ? Trouver la bonne zone de captage, respecter une pente régulière afin que l'eau coule naturellement par gravité, tenir compte du relief des terres traversées, et puis il fallait dégager des moyens humains et financiers considérables. Il fallait une armée d'ouvriers qualifiés et des *"petites mains"* (ces esclaves et affranchis dévoués corps et âmes). Une redoutable logistique romaine campait sur le terrain et avançait avec le chantier, efficace grâce à la capacité romaine à mettre en place et à gérer ce chantier d'une grande complexité. En effet, les ingénieurs disposaient d'instruments qui exploitaient des connaissances acquises anciennement, s'appuyant sur les techniques héritées des bâtisseurs helléniques et sur le même personnel d'architectes et d'ingénieurs hydrologues.

La zone de captage : Il faut rechercher les sources d'eau claire au débit régulier et abondant ; une fois que les hydrologues sont certains que les eaux ne changeront pas de direction en arrivant sur une roche stable et solide, à partir de là sont construits des bassins de captage. A 1 km du village de Jouques (en direction de Rians), au lieu-dit *"La Traconnade"*, se trouvent trois sources, à la racine même de la Vautubière : l'une est recouverte d'une maçonnerie et alimente Jouques, l'autre, appelée *"Les Bouillidous"*, est voisine du ruisseau le *"Vallat"*, et la dernière, celle de la *"Palunette"*. Les ouvrages antiques ont disparu, mais à 400 m de là, il reste encore visible l'entrée de l'aqueduc sous la forme d'une entrée taillée en plein rocher. Les eaux s'y engouffraient, c'était parti pour 31 km... Son débit ? Environ 140 litres/seconde.

Le tracé de l'aqueduc : Les Romains, à leurs débuts de bâtisseurs et dans leur manière impérialiste, préféraient la ligne droite pour conduire les eaux, sans tenir compte des contraintes du terrain. D'accord, mais ils ont vite compris que les Grecs étaient bien plus astucieux et soucieux de s'adapter à la nature en la respectant. Par conséquent, *"l'azimut sanglier"* était abandonné au profit d'une technique plus fine et moins coûteuse : suivre les courbes de niveau. Sans le savoir, ils allaient inventer la carte IGN...

Oui me direz-vous, c'est bien beau tout ça, mais comment, sans GPS, les copains d'Obélix ont-ils réussi à suivre ces courbes de niveau ???...Par Neptune, Vitruve et Frontin, ça coule de source...

...la suite au numéro n° 116 !



NOUVEAU À PEYROLLES



BARBERINE.D : PRÊT-À-PORTER
MME DOMINIQUE MENDEZ
Rue Mère de Dieu
Tél. : 07.68.90.08.90



TAXI : MR DAVID PURET
NOUVEAU TAXI À PEYROLLES
Puret.d@hotmail.fr
Tél : 06.69.99.42.24



CABINET D'ASSURANCES :

CONCORS ASSUR
MR RICHARD ALBOREO
22 Avenue
Charles de Gaulle
Tél : 04.90.09.04.04



LILY'S PROD, DÉCORATION ET ORGANISATION ÉVÈNEMENTIELLE - MR DAVID GIROUD
Zac Val de Durance
Tél : 06.65.69.27.58



NOUVELLE SOCIÉTÉ DE LIVRAISONS À DOMICILE : GOOD DELIVERY.

Elle s'adresse aussi bien aux professionnels (restaurants, pizzérias, fleuristes, boulangeries, autres) qu'aux particuliers pour la livraison de petites courses (- 15kg).
Les livraisons s'effectuent à vélo électrique.
Pour tout autre renseignement,
Facebook : GOOD DELIVRY
ou par téléphone au 07.83.39.14.47



MARINE PIETREMENT A CRÉÉ CARAVELLE NOIRE RÉCEMMENT.
Bijoutière-joaillière déclarée.
Création de bijoux en argent et pierres précieuses.
Toutes les pièces sont uniques et originales, et bien sûr faites à Peyrolles.
Chaque pièce prend 1h30 à 3h de travail.
Voici le site si vous désirez en savoir plus :
https://caravellenoire.com/
@caravellenoire sur Facebook, Twitter et Instagram

21, rue de la gare - 13860 Peyrolles

NAISSANCES

SIBOURG Iris, Joëlle, Luna	30 novembre 2020
SIBOURG Luna, Agnes, Iris	30 novembre 2020
DANEL Elie, Ismaël	04 décembre 2020
DUPUIS-BAUMAL Gabin, Philippe, Yves	07 décembre 2020
ROCHER Noé, Adrien, Louis	08 décembre 2020
KAYALI Lino	10 décembre 2020
ROUIRA LAY Amelie	15 décembre 2020
KHAYATI Ambre	15 décembre 2020
MONTENOT Lucie	22 décembre 2020
QUESNE MARQUES Sasha	01 janvier 2021
TORQUATO Evy, Thérèse	08 janvier 2021
PIN Louane	09 janvier 2021
PRADEILLES Abigaëlle, Patrizia, Yvana	13 janvier 2021
PASCUAL Lyra, Taïs	02 février 2021
MILOUDI Emmanuel, Adem	07 février 2021
IDMOND Lùkas, Brice, Lilian	17 février 2021
METTE LOZANO Shaë, Nathalie, Angélique, Babeth	23 février 2021
HATHROUBI Fériel	27 février 2021
COLLOT Lésia, Kheira, Laureline	01 mars 2021
GOORDEN Camille	08 mars 2021

DÉCÈS

PADILLA-HERNANDEZ Antonia veuve GALERA-PEREZ	28 novembre 2020
PORCO Marie, Solange	05 décembre 2020
TORRES Angèle veuve SANTIAGO	08 décembre 2020
ROSSI Roger, Joseph	19 décembre 2020
BALLESTRA Lucie, Cyprienne, Fernande veuve BERLE	27 décembre 2020
BELTON Isabelle, Marie veuve LE LIÈVRE	09 janvier 2021
GUTIERREZ-CARABALLO Juan, Antonio	18 janvier 2021
CAMPANA Dominique, François	30 janvier 2021
BONFILS Christophe, Jean, Roland	06 février 2021
GUIPPONI Jean-Marc, Wilfrid, Eric	13 février 2021
HAMONET Michel, Marie	15 février 2021
CHANCEL Michel, Jean, Henri	15 février 2021
JOUSSE Fernande, Jacqueline veuve CHARPENTIER	15 février 2021
MAUREL Georges, Marcel	04 mars 2021
BAKOUCHE Sophie, Yamina	07 mars 2021

REMERCIEMENTS

Les familles RAVAUTE et CAVALLERA, ses enfants et leurs conjoints et leurs petits-enfants vous remercient pour toutes les marques d'affection, gestes d'amitiés et de présence que vous leur avez témoignés lors du décès de Madame RAVAUTE Pierrette, survenu le 17 novembre 2020.

Mme DAVET et sa famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leur présence, leur envoi de fleurs, leur témoignage d'affection les ont accompagnés lors du décès de Yves. Merci à Amandine, Charlotte et Guillaume, ses infirmiers, pour leurs soins.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	04 42 57 80 05	MAINTENANCE ÉMETTEUR TV	0 970 818 818
CLSH	04 42 57 86 47	SOCIÉTÉ DES EAUX LA PASSERELLE	09 69 39 40 50
BIBLIOTHÈQUE	04 42 57 84 24	E.D.F. (DÉPANNAGE)	0 810 33 30 04
ÉCOLE MATERNELLE	04 42 57 84 15	PODOLOGUE	04 42 57 74 20
ÉCOLE PRIMAIRE	04 42 67 11 58	POLICE MUNICIPALE	04 42 28 64 37
COLLÈGE	04 42 67 04 04	POMPES FUNÈBRES PEYROLLES	04 42 96 24 98
FORESTIERS-SAPEURS	04 13 31 04 42	DÉCHETS ENCOMBRANTS	04 42 91 49 00
SALLE SOCIOCULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL	04 42 67 07 91	APPEL D'URGENCE SÉCURITÉ GAZ (appel gratuit depuis un poste fixe)	0 800 47 33 33
CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO	04 42 96 42 15	NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE POUR LES ENFANTS DISPARUS	116 000
FOYER 3EME ÂGE	04 42 57 84 50		www.116000enfantsdisparus.fr
MAISON DE RETRAITE LA CASCADE	04 42 57 54 77	SOS ENFANCE EN DANGER	119
GENDARMERIE	04 42 57 80 09	SOS FEMMES BATTUES	3919
PAROISSE	04 42 57 80 40	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE	
LA POSTE	04 42 57 78 10	agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr	
OFFICE DE TOURISME	04 42 57 89 82	POLE MED 7j/7- 9h/22h	04 42 51 07 30
POMPIERS (ADMINISTRATIF)	04 42 57 17 90		
POMPIERS (ALERTE)	18		

PERMANENCE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin **C.C.A.S.**	2ème ADAR (Association aide à domicile) Sur RDV 04 82 95 26 82	MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte Florent Sur RDV 04 13 31 84 10	SPIP 10 h à 12 h (Service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation	3ème MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte FLORENT Sur RDV 04 13 31 84 10	CITEMETRIE 2ème Sur RDV 04 42 57 89 83
Après-midi	2ème HOME SERVICES (Association aide à domicile) Nadège DAUBERTE Sur RDV 04 95 08 13 13	M. BAUD Ponctuellement Médiateur Sur RDV 04 42 57 80 05	SPIP 14 h à 17 h (service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation		CITEMETRIE 2ème Sur RDV 04 42 57 89 83
Matin **BME**	PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economie)		1er au 3ème MSAPi Sans rdv 9 h à 12 h 4ème POLE EMPLOI	Tous les 2 mois 4ème jeudi ADIL Sur RDV 04 42 57 89 83	
Après-midi		MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	4ème POLE EMPLOI	MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	

PERMANENCE URBANISME

MICHAËL MENUET ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE
LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS APRÈS-MIDI
RDV AU 04 .42.57.89.77

MÉDECIN DE GARDE

EN SEMAINE DE 20H À 8H, WEEK-END, JOURS FÉRIÉS,
COMPOSEZ LE 15
ANNUAIRE DES MÉDECINS ET AUTRES PROFESSIONS MÉDICALES
www.allo-medecins.fr/Peyrolles-en-provence-13860

PHARMACIES DE GARDE

www.3237.fr
ou au téléphone au 3237